

agēa sénior «Infos»

FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCE RETRAITÉS

www.ageasenior.fr



Sommaire

- 3** Editorial
- 4-7** Actualités PRAGA
- 8-9** CNRPL communiqué
- 11** Libre propos de l'Auvergnat
- 12-13** Juridique
- 14-16** Les huissiers vous donnent les clés
- 17** Juridique
- 18-21** Art & Histoire
Un assureur nommé Benjamin Franklin
La DS ou plutôt les Déesses (suite)
- 23** Informatique
- 24-33** La vie des Régions
- 34-36** La vie des Amicales de Compagnies
- 37-38** Carnet
- 39** Hommage - Calendrier 2025
Nouveaux adhérents
- 42** Conseil d'Administration
agēa sénior
- 43** Répertoire des Amicales de Régions
- 44** Répertoire des Amicales
de Compagnies
- 45** Conseil d'Administration
Cavamac-Praga
- 46** Délégués sociaux

Directeur de la Publication : Jean-Pierre CHATELLIER
Responsable de la Rédaction : Yves MAITRE

Comité de relecture : Gabriel GONIN, Philippe ROBERT,
Yves MAITRE et Nathalie RAMOND

Prix du numéro : 5 €
Abonnement annuel : 3 numéros 12 €
réduction de 50% pour les membres de agea sénior soit 6€
tirage 7 000 ex.

Imprimerie : Alliance PG - 02000 LAON
Tél. 03 23 79 44 09

Le Bulletin de agēa sénior
ISSN 2648-0891

INFORMATION

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE d'agēa sénior

se tiendra le **jeudi 23 octobre 2025**
à PARIS, au Port de Solférino
23 quai Anatole France

La liste de nos délégués sociaux se
trouve en page 46 du bulletin

LES RENDEZ-VOUS DU PRESIDENT CALENDRIER 2^e trimestre 2025

Jeudi 09/10	METZ	Assemblée générale REUSSIR Senior
Jeudi 16/10	PARIS	Conseil d'administration CNRPL
Mercredi 22/10	PARIS	Conseil d'administration agēa sénior
Jeudi 23/10	PARIS	Assemblée générale agea senior
Mercredi 29/10	ST HYPPOLITE	Assemblée générale Alsace
Jeudi 05/11	PARIS	Webinaire CAVAMAC
Jeudi 13/11	PARIS	Réunion des nouveaux présidents
Jeudi 27/11	PARIS	Conseil d'administration PRAGA
Jeudi 04/12	PARIS	Conseil d'administration CAVAMAC
Mercredi 17/12	PARIS	Conseil fédéral agea



Secrétaire : Nathalie ROULIER-RAMOND
30 rue Olivier Noyer - 75014 PARIS
Tél. : 01 81 69 36 67
email : secretariat@ageasénior.fr

Signaler tout changement d'adresse au Président
de votre Amicale Régionale ou de Compagnie

Permanence
lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9h30 à 16h30

Editorial

du Président

La rentrée sociale et politique nous entraîne vers des situations anxiogènes qui ne nous permettent pas d'envisager notre avenir en toute sérénité.

Entre les médias et les discours de nos chers gouvernants, la polémique ne nous entraîne pas vers le bon sens qui prévaudrait.

Les boomers laborieux aimeraient vivre en toute quiétude et ne pas être la cible de la vindicte de la jeune génération.

Nous devons donc chercher les raisons d'être optimistes, et il y en a !

La consultation de tous les présidents d'amicales, ainsi que d'adhérents, que vient de mener agéa sénior, avec le soutien de notre ami Henri Debruyne, a mis en évidence la cohésion des agents d'assurance retraités, leur reconnaissance du travail effectué et de son efficacité, et de leur intérêt pour l'évolution de la profession et des problèmes de leurs confrères actifs.

Les informations recueillies et les souhaits formulés vont néanmoins nécessiter de perfectionner l'action de la fédération et de ses amicales selon trois axes :

- La mission d'agéa sénior doit être précisée : il s'agit de faire savoir son savoir-faire.
- Les services que peut apporter agéa sénior sont parfois méconnus, et les attentes de nos confrères peuvent se situer au-delà de nos domaines d'intervention traditionnels.
- L'information et ses supports (site, bulletin...) doivent être « repensés », pour aller à l'essentiel et tenir compte des moyens actuels de communication.

Les aménagements proposés seront présentés lors de l'Assemblée générale du 23 octobre prochain.

Bien entendu, les amicales demeurent les rouages indispensables qui permettent d'apporter à nos adhérents la solidarité et la convivialité qui sont les fondements de notre organisation.



Jean-Pierre
CHATELLIER
Président d'agéa sénior



BON À SAVOIR, LES ATOUTS DU RÉSEAU ITELIS



Avec votre complémentaire santé, Praga vous fait bénéficier des avantages du réseau ITELIS.

C'est plus de 16 000 professionnels de la santé, partout en France, pour offrir plus de qualité et plus d'économie dans les domaines suivants : Optique, Dentaire, Audio, Chirurgie Réfractaire, Ostéopathie, Psychologie et Diététique.

En 2024, c'est 4,2 millions de dossiers qui ont été traités par le réseau ITELIS !!!!

Votre fédération, agée sénior, vous invite à ne pas hésiter à faire appel au réseau ITELIS, c'est un moyen simple pour être mis en relation avec des professionnels de qualité, dans un climat de confiance et réduire, de surcroît, son reste à charge.

Pour la commission sociale
d'agée sénior,

**Jean-Luc
BONNEFOI**



COMPRENDRE NOS OFFRES



Offre Dentaire

7 000 CHIRURGIENS-DENTISTES
PARTENAIRES *partout en France*



Nos Engagements *Confiance*

- Rapport qualité/prix performant
- Tiers payant
- Exigences en termes d'hygiène et de sécurité
- Soins durables (3 ans de suivi et d'assistance sur certaines prothèses)
- Géolocalisation des Chirurgiens-Dentistes ou Centres Dentaires
- Informations complètes sur les tarifs, spécialités et services
- Accompagnement personnalisé (gestion de la douleur, bilan gratuit...)

Vos *avantages* additionnels

*En moyenne,
9% d'économie*
par rapport aux tarifs
constatés en dehors du
réseau

*50% des actes
du Panier Libre*
à tarifs négociés

*4h pour
confirmer
un rendez-vous
d'urgence*



Un mode d'emploi *très simple*

1

Localiser et identifier votre professionnel de santé

- Par Internet depuis l'espace personnel de votre complémentaire santé
- Par téléphone en appelant le centre de gestion de votre complémentaire santé



2

Lui présenter votre carte de Tiers payant sur laquelle figure la mention Itelis

3

Demander à bénéficier des avantages de l'offre Itelis

Février 2025 - Crédit photo : Adobe Stock - Ne pas jeter sur la voie publique.

Itelis est une marque d'Isea
Isea SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 452 135,92 €
Immeuble « Le Diapason » - 218 avenue Jean Jaurès - 75916 PARIS CEDEX 19 - 440 358 471 RCS Paris

itelis



COMPRENDRE NOS OFFRES



Offre Optique

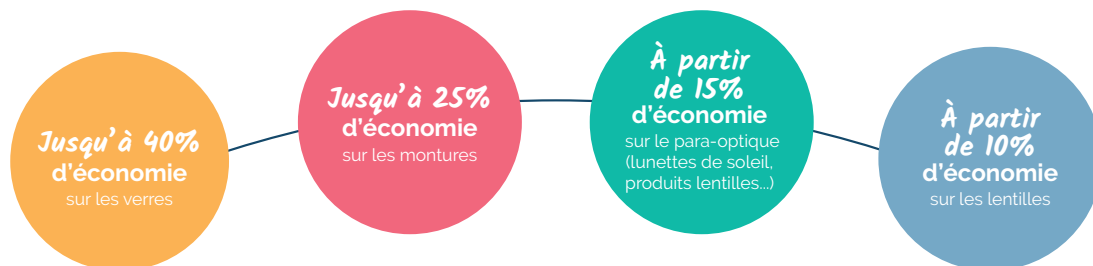
3 700 OPTICIENS PARTENAIRES
partout en France



Nos Engagements *Confiance*

- Rapport qualité/prix performant
- Tiers payant
- Large choix de produits
- Équipement d'origine certifiée
- Verres de marque exclusivement
- Géolocalisation des Opticiens
- Informations complètes sur les spécialités et services
- Test de la vue en ligne
- Garanties après-vente
 - **Garantie casse** sans franchise de 2 ans pour monture et verres et de 6 mois pour lentilles rigides ⁽¹⁾
 - **Garantie adaptation** sans franchise de 15 jours pour monture, 3 mois pour verres et 3 mois pour lentilles ⁽²⁾
 - **Garantie déchirure** sans franchise de 3 mois pour les lentilles souples ⁽³⁾
- Accompagnement personnalisé

Vos tarifs *préférentiels*⁽⁴⁾



Exemples de tarifs

	1 verre unifocal	1 verre progressif
HOYA	Hilux 150 HVLL BC	Mystyle V+ 150 HVLL BC
ZEISS	Zeiss UF Sph 15 BP	Zeiss Preci Indiv2 15 BP
	72 EUR	223 EUR

(1) Un seul changement par élément sur présentation du(des) élément(s) cassé(s), qu'il y ait eu ou non dispense d'avance de frais. Pour les adultes : 1^{er} remplacement sans franchise. Pour les enfants : 1^{er} remplacement sans franchise et 2^{ème} remplacement avec franchise de 30% maximum. Pour les verres ophtalmiques, les rayures sont exclues de la garantie casse. Les équipements détériorés mais non cassés sont exclus de la garantie casse. (2) Qu'il y ait eu ou non dispense d'avance de frais. Lentilles oculaires de contact dont la durée de vie est supérieure ou égale à six mois. (3) Qu'il y ait eu ou non dispense d'avance de frais. Lentilles oculaires de contact souples hydrophiles dont la durée de vie est supérieure ou égale à six mois. (4) Économie calculée sur la base des corrections les plus fréquentes et des tarifs des verres de marque les plus vendus, tous types de verres confondus (unifocaux, mi-distance et multifocaux).

Les + de l'offre

Nos services *complémentaires*



Opticien à *domicile*

x



Déplacement de l'Opticien
partenaire sur le lieu de votre choix
avec un camion ultra-équipé.



Optique en *en ligne*

x

C•EVIDENTIA

Commande en ligne de lunettes
entièrement prises en charge (plus
de 300 montures, verres de qualité
Hoya®, expérience client optimale
et essai en RA).

Une collaboration avec les *Verriers*

Une offre élaborée en collaboration avec les principaux acteurs du marché.



codir



HOYA



SEIKO



Février 2025 - Crédit photo : Shutterstock - Ne pas jeter sur la voie publique.

Un mode d'emploi *très simple*

1

Localiser et identifier votre professionnel de santé

- Par Internet depuis l'espace personnel
de votre complémentaire santé
- Par téléphone en appelant le centre de
gestion de votre complémentaire santé
- Grâce à l'autocollant figurant sur les
devantures de magasins



2

Lui présenter votre carte de Tiers payant sur laquelle figure la mention Itelis

3

Demander à bénéficier des avantages de l'offre Itelis



Itelis est une marque d'Isea

Isea SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 5 452 135,92 €
Immeuble « Le Diapason » - 218 avenue Jean Jaurès - 75916 PARIS CEDEX 19 - 440 358 471 RCS Paris



LA CNRPL COMMUNIQUE



La Confédération a tenu son Conseil d'Administration le 17 juin 2025, les membres représentants les Syndicats, Fédérations, Amicales, Associations, Confédérations, Unions et groupements d'adhérents ont élu l'équipe suivante :

André COMBIER

Président

Représentant agéa sénior

Alain ROLLAND

Secrétaire général

Représentant ECR Experts Comptables

Gérard BORNET

Trésorier

Représentant ANREC Economie de la construction

Jean-Pierre CHATELLIER

Vice-président

Communication extérieure

Jean-Louis JACOB

Conseiller

Délégué aux commissions retraite et santé UNAPL et CFR

Marie-Odile CORMIER

Conseillère

Déléguée à la commission autonomie CFR, conjoints PL

Christian CŒURE

Président d'Honneur

Membre du bureau CFR

Vice-présidents représentants :

Les professions du Droit :

Avocats CNA, Notaires ANNOR,

Les professions de la Santé :

Médecins FARA-SN MCR, Chirurgiens-dentistes UCDR

Les professions de la Technique et du cadre de vie : Géomètres experts, Economie de la construction, Agents généraux d'assurance.

Membre associé : UNAPL

Union Nationale des Professions Libérales

Membre du bureau de la **CFR**

Confédération Française des Retraités

Notre mission est de défendre les intérêts moraux, sociaux, matériels et financiers des retraités des professions libérales affiliées.

Nous informons nos adhérents par des réunions, publications et conférences.

Nous établissons, la liaison avec les Associations homologues des actifs des mêmes professions (les Ordres, les Syndicats, et autres structures professionnelles représentatives.)

Le Gouvernement a communiqué ce mois de juillet 2025 « UN MOMENT DE VERITE ». La France se trouve à un carrefour décisif et une fois de plus, l'appel à la responsabilité collective résonne avec une acuité particulière. Il faut souligner l'importance cruciale de cette période pour notre pays, et pour toutes les associations et groupements représentatifs au plan national.

LA CNRPL COMMUNIQUE

Nous sommes confrontés à une réalité économique inéluctable : Régulièrement le Premier ministre annonce en début d'année que le déficit sera limité à un certain niveau et doit constater en fin d'année que le compte n'y est pas. Le déficit de la période vient alors augmenter la dette publique qui a atteint des sommets préoccupants. Les chiffres sont là, implacables, nous ne pouvons plus ignorer la nécessité d'une action, mais laquelle ? Nous refusons que les boomers soient pris pour cible. Les retraités ne sont pas une charge pour la France. Ils ne représentent pas un déficit de 350 milliards, mais de 40 à 50 milliards, le reste est couvert par les cotisations.

La CFR, Confédération Française des Retraités à laquelle la CNRPL est associée, serait d'accord pour contribuer au redressement des finances car les retraités sont des gens responsables, mais avec une contribution équitable par rapport aux autres composantes de la population.

Les retraites : Il est regrettable que le Conclave se soit achevé sur un constat d'échec. Les organisations encore présentes n'ont pas trouvé un terrain d'entente. Cependant, le maintien de l'âge légal de départ à 64 ans ne semble pas remis en cause. La réforme de 2019 s'orientait vers un système universel de retraite, avec la nécessité d'une réforme du système des 42 caisses de retraite.

Tout n'est pas perdu, le système de retraite universel fait partie du sujet qui vient d'être à nouveau mis sur la table. Conforter notre système de retraite par répartition auquel les Français sont attachés nécessite de dépasser les paramètres auxquels se livrent les gouvernements successifs.

Il est temps d'imaginer un système qui permettrait de tenir compte des carrières individuelles et de permettre à chacun de prendre la décision qui est adaptée à sa situation. Un parcours de vie différent, une durée et un niveau de cotisations différents, tout cela selon les modalités de l'AGIRC – ARRCO. Un système de retraite universel qui viendrait se substituer aux 42 régimes existants et pourrait être le socle. La CFR se bat pour cela.

La CNRPL, aux côtés de toutes les associations, est prête à prendre toute sa part dans cet effort commun. Ensemble, faisons de ce moment de vérité un tremplin vers l'avenir de nos descendances.

Christian COMBIER
Président



Belambra

clubs & hôtels

SPÉCIAL PARTENAIRES



VOTRE AVANTAGE :

5%

de réduction

cumulable avec les promos du moment !

Soit
jusqu'à

-24%*



INFORMATIONS & RÉSERVATIONS

Service Réservation Partenaires

01 46 10 13 14

Coût d'un appel local, Lun-Ven 8h30-19h30 | Sam- 10h-18h

Avec votre CODE PARTENAIRE **16987S**

Espace Partenaires sur

belambra.fr/collectivites

Avec votre CODE AYANT DROIT **AGEA**

Et votre MOT DE PASSE **16987S**

*Jusqu'à 24% de réduction incluant votre avantage partenaire de -5% supplémentaire. Offres non rétroactives, non cumulables avec tout autre accord commercial, réductions spécifiques, avantage ou offre promotionnelle et les « Bons Plans Belambra » et valable sur une sélection de sites, périodes et stocks de logements. Offres applicables uniquement sur l'hébergement en formule location et sur l'hébergement et la restauration en formule demi-pension ou pension complète, à l'exclusion de tout autre prestation ou supplément et des séjours packagés. Offres soumises à conditions : nous consulter. Belambra Clubs au capital de 10.000.000€. RCS Nanterre : 322 706 136. Siège social : Centralis, 63 avenue du Général Leclerc - 92340 Bourg-la-Reine. Crédit photo : Interaview

« B » COMME... BIBLIOTHÈQUE

La plupart des bipèdes contemporains ne lisent pas, ou si peu.

Il existe, aussi, encore, quelques lecteurs compulsifs et d'autres, plus nombreux, intermittents de la culture.

Mais où sont les livres ? Auraient-ils déserté les murs de nos domiciles ? Où se cachent-ils ?

Il n'y a pas si longtemps, la présence d'une bibliothèque était le témoin de la culture de « l'honnête homme », le scénario d'une vie s'étirant sur des plateaux de bois, soutiens physiques de la connaissance.

Depuis Gutenberg, le relieur, l'enlumineur, ont servi le texte imprimé favorisant ainsi l'évolution du trait et la virtuosité de la main.

Dans le même temps s'est construit l'écrin nécessaire, la bibliothèque, démontrant le talent des ébénistes-marqueteurs au service d'un art complet. En témoignent, par exemple, la somptueuse bibliothèque de l'abbaye de Melk en Autriche, et tant d'autres encore.

Aujourd'hui, la vibration infernale de l'écran veut remplacer le parfum du bon papier et la sensualité de son toucher : de l'écrit en conserve qui nous fait de mauvais signes.

Qu'est devenu le plaisir de retrouver une annotation manuscrite sur la deuxième page du livre tant apprécié, la divulgation du lieu où il a été lu, et dans quelles circonstances il a été lu ?

Qu'est devenue l'émotion d'une écriture intelligente ?

Transmettre une expérience de lecture, partager un savoir, ces formes de générosité à l'égard de l'autre peuvent changer le destin de celui qui reçoit.

Le livre est à la fois daté et intemporel : s'instruire, dans toutes directions en relisant, pourquoi pas, Saint-Simon ou les mémoires du cardinal de Bernis, peut nous aider à entrevoir les clefs de l'histoire contemporaine.

Alors offrons des livres, offrons à la jeunesse cette découverte renouvelée afin qu'elle contribue à la construction de son imaginaire et de son intelligence en devenir.

« Les livres m'ont montré le chemin de la vie »

Empereur Hadrien

Gérard LEBÈGUE



Photo : J.C. Millot



LA RÉVOLUTION DE LA LONGÉVITÉ BOUSCULE NOS SOCIÉTÉS ET CRÉE DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS.

La « révolution de la longévité » est un progrès, mais aussi une source d'inquiétudes. Elle impose une révision de notre approche de l'organisation sociale et engage les citoyens à assumer de nouvelles responsabilités. De fait, elle ouvre des opportunités d'innovation pour les assureurs et pour les intermédiaires.

L'allongement de la durée de la vie, y compris en bonne santé, et la baisse de la fécondité posent de redoutables questions. Les sociétés sont confrontées à une nouvelle réalité démographique : une population vieillissante en constante augmentation, une diminution du nombre de personnes en âge de travailler pour la soutenir et des besoins individuels qui croissent et se diversifient. Des défis majeurs qui ne peuvent pas être abordés avec la grille de lecture d'hier. Nous sommes face à une rupture importante que chacun pressent sans évaluer la profondeur des changements qui l'accompagne.

	Age légal départ à la retraite	Espérance de vie Femmes ¹	Espérance de vie Hommes
Allemagne	66	83.4	78.6
Espagne	67	86.7	81.8
France	64	85.6	80
Italie	67	85.4	81

Dans les pays « développés », l'espérance de vie à la naissance généralement est d'environ 80 ans (72 ans pour la Russie, 83 ans pour la France et l'Italie). Cette donnée, pourtant bien connue, n'est pas partagée puisque les habitants de ces pays sous-estiment généralement leur espérance de vie, tandis que ceux des pays en développement la surestiment². Les inquiétudes exprimées sont toutefois les mêmes quant aux risques liés à une vie plus longue. Les préoccupations des soins

de santé et de l'épargne-retraite sont également partagés. Cependant, les citoyens n'évaluent pas, comme il le faudrait, leur capacité à faire face à ces risques. Dans les pays qui ont un modèle social avec des couvertures étendues, ils ont en réalité, pour l'immense majorité d'entre eux, abandonné à la dimension collective la responsabilité d'y pourvoir. C'est notamment le cas de la France. Les « boomers » ces générations nées entre 1945 et 1965 ont vécu « une période bénie », les Trente glorieuses, et une socialisation de la santé et de la retraite. Celle-ci a été bénéfique puisque de nombreux retraités ont pu accéder à une vie décente éloignant la menace de la pauvreté si présente avant-guerre dans cette tranche de la population. Ce fut un très grand progrès.

De fait, l'organisation sociale, managée par les Pouvoirs publics, s'est appropriée la gestion de ces risques, ce qui a eu pour effet de déresponsabiliser assez largement les citoyens de leur maîtrise. D'ailleurs, l'intérêt porté à leur situation individuelle par les citoyens se cristallise autour de la cinquantaine. Or, plus ces questions sont abordées tôt et plus elles peuvent recevoir des réponses individuelles pertinentes et supportables financièrement.

Ces systèmes s'essouffent et les Etats, confrontés à des intérêts antagonistes, se montrent souvent impuissants, se bornant à des arbitrages de plus en plus difficiles. D'autant que, dans la plupart des pays développés ayant mis en place des couvertures confortables, ces dispositifs ont largement tenu leurs promesses. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. En grande partie parce que les données ont changé et que la poursuite du « progrès social » ne peut plus ni se financer à crédit, ni reposer sur les générations futures. Le premier effet de ce changement est que chaque citoyen doit anticiper ses besoins futurs, organiser sa propre maîtrise de ses projets et de

¹ Espérance de vie à la naissance

² Selon un rapport de l'Association de Genève qui a diligenté une enquête menée auprès de 15 000 personnes dans 12 pays d'Asie, d'Europe et des Amériques.

ses ambitions et cela débute dès le début de la vie active. Cela tient aussi au fait que les besoins, comme les parcours de vie, sont de plus en plus diversifiés et rentrent de moins en moins dans des moules collectifs préétablis. Chacun doit se prendre en mains et assumer ses choix. Bien sûr, le cadre social collectif restera dominant, ne serait-ce que comme lien social et gestionnaire des solidarités, mais il ne peut répondre à toutes les situations quoi que l'on en dise.

Le besoin d'anticiper nécessite une approche fine et personnalisée. Il se couple donc avec une individualisation des solutions qui doivent coller aux plus près des besoins et de leurs évolutions. Ainsi émergent des attentes considérables de citoyens qui doivent être accompagnés pour que chacun identifie sa propre situation et trouve les réponses adaptées. La réalité des systèmes actuels souffre de deux maux. Le premier est d'ordre financier et nécessite de repenser le poids de la charge. Le second appelle une approche des besoins de financement des dernières étapes de la vie plus fine sinon modulaire. Nous le voyons, s'ouvre un marché considérable. Dans de nombreux pays c'est déjà le cas, en Amérique du Nord, en Australie, mais également en Europe.

C'est le rôle essentiel des conseillers en assurance et épargne qui se redessine pour aider à une prise de conscience qui ne peut qu'être individuelle. D'autant qu'elle dépend de facteurs personnels, d'intérêts particuliers, de choix de vie, de trajectoires professionnelles qu'une approche collective ne peut pas appréhender même si le rôle de cette dernière restera essentiel, ne serait-ce que pour cimenter l'appartenance à une communauté de destins et s'assurer que ces solutions soient respectueuses des intérêts des bénéficiaires. Il faudra donc apporter à chaque citoyen des réponses diversifiées et modulables dans le temps, un accompagnement

pérenne pour l'aider à les adapter à ses besoins et à ses projets qui seront forcément évolutifs dans une perspective de vie forcément plus longue.

Ce besoin d'accompagnement est considérable et va mobiliser un nombre croissant de conseillers en assurance et en banque dans une approche qui prendra en compte la dimension « client » avant celle des produits et des solutions. Il apporte aussi des exigences fortes, en termes de compétences, de savoir-faire, mais aussi de renforcement des contraintes réglementaires. Sans compter que les horizons de temps nécessaires impliquent de mobiliser les clients et futurs bénéficiaires dès leur entrée dans la vie active. A l'évidence l'accompagnement est un enjeu qui prend de l'acuité. Il s'agit d'ailleurs d'une préoccupation croissante des autorités tant européennes que françaises. Enfin, il apparaît déjà que les besoins, naturellement variés et évolutifs, vont nécessiter des réponses qui le seront aussi en termes d'aide à la mobilité, à la dépendance pour n'évoquer que les plus évidents.

HENRI DEBRUYNE



Les huissiers vous donnent des clés

VENEZIA
COMMISSAIRES DE JUSTICE



Venezia & Associés réunit trois Offices d'Huissiers de justice en Ile de France et un réseau de partenaires garantissant le maillage territorial.

Qualifiés Commissaires de justice, profession issue de la fusion des Huissiers de Justice et des commissaires-priseurs judiciaires.

Certification ISO 9001 : 2015 en 2018 renouvelée en 2021.

Notre volonté est de créer de la valeur partagée dans une relation sereine d'écoute et de dialogue.

RÉPARATIONS LOCATIVES : QUI PAIE QUOI ? LOCATAIRE, PROPRIÉTAIRE, NU-PROPRIÉTAIRE

Dans le cadre d'un contrat de location ou d'un démembrement de propriété, la question des réparations est souvent source de confusion. Pourtant, la loi encadre précisément les responsabilités de chacun. Cet article fait le point sur les obligations du locataire, du propriétaire et du nu-propriétaire.

Réparations à la charge du locataire

Le locataire est responsable de l'entretien courant du logement et des petites réparations. Ces obligations sont définies par le décret n°87-712 du 26 août 1987.

- Entretien courant

- Nettoyage des sols, murs, plafonds.
- Entretien des revêtements (moquette, parquet, carrelage).
- Dégorgement des canalisations, remplacement des joints.

- Équipements

- Changement des ampoules, fusibles, interrupteurs.
- Entretien des radiateurs (purge, dépoussiérage).
- Nettoyage des bouches d'aération et VMC.

- Menuiseries et ouvertures

- Graissage des gonds, serrures, charnières.
- Remplacement des poignées, verrous, petites pièces.
- Réparation des volets et stores (hors vétusté).

- Extérieurs privatifs

- Tonte du gazon, taille des haies.
- Nettoyage des terrasses, allées, gouttières.

Le locataire n'est pas responsable des réparations dues à la vétusté, aux malfaçons ou aux sinistres non causés par lui.

Réparations locatives : qui paie quoi ?

Le logement doit être loué décent et en bon état d'usage et de réparation. Les équipements mentionnés au bail doivent être en bon état. Le propriétaire doit entretenir les locaux en état de servir et effectuer toutes les réparations autres que celles qui incombent au locataire, ainsi que celles qui sont dues à la vétusté, à un vice de construction ou à un cas de force majeure (cf. art. 6 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989).

Les huissiers vous donnent des clés

Le locataire doit effectuer les menues réparations et les réparations d'entretien courant et participer aux charges (cf. art. 7 de la loi n° 89- 462 du 6 juillet 1989).

Réparations à la charge du propriétaire

Le propriétaire doit garantir au locataire un logement décent et en bon état. Il prend en charge les réparations importantes et celles liées à la structure du bien.

- Travaux de gros œuvre

- Réfection de la toiture, des murs porteurs, des planchers.
- Rénovation des installations vétustes (électricité, plomberie).
- Remplacement des fenêtres ou portes endommagées par l'usure.

- Équipements défectueux

- Remplacement des chaudières, chauffe-eau, radiateurs hors d'usage.
- Réparation des appareils fournis avec le logement.

- Travaux imposés par la loi

- Mise aux normes de sécurité, isolation, accessibilité.

- Sinistres

- Réparations après dégât des eaux, incendie, ou tout événement non imputable au locataire.

Le propriétaire doit intervenir rapidement en cas de panne ou de danger pour la sécurité du locataire.

FOCUS

RÉPARATIONS À LA CHARGE DU NU-PROPRIÉTAIRE

Dans le cadre d'un démembrement de propriété, les réparations sont réparties entre l'usufruitier (qui utilise le bien) et le nu-propriétaire (qui en détient la propriété juridique).

Références légales

- Article 605 du Code civil : l'usufruitier assure l'entretien courant.
- Article 606 du Code civil : le nu-propriétaire prend en charge les grosses réparations.

Travaux à la charge du nu-propriétaire

- Réfection des fondations, murs porteurs, voûtes.
- Remplacement intégral de la toiture ou de la charpente.
- Rétablissement des poutres, couvertures entières.
- Réparation des digues, murs de soutènement, clôtures.
- Renouvellement des installations vétustes (chauffage, électricité).
- Travaux imposés par la loi (rénovation énergétique, sécurité).

Le nu-propriétaire n'est pas tenu de financer les réparations dues à un défaut d'entretien de l'usufruitier.



Les huissiers vous donnent des clés

En conclusion : La répartition des réparations dans un logement repose sur des règles juridiques précises, mais leur application peut varier selon les situations concrètes. Pour éviter les conflits :

- Anticipez les réparations en les mentionnant dans le contrat de bail ou dans l'acte de démembrement.
- Communiquez régulièrement entre les parties concernées.
- Faites appel à des professionnels comme les Commissaires de justice pour établir des procès-verbaux de constatations matérielles,
- En cas de désaccord, privilégiez les solutions amiables comme la médiation ou la commission départementale de conciliation.

> BON À SAVOIR

Certaines aides financières peuvent être mobilisées pour les travaux de rénovation énergétique ou de mise aux normes. Renseignez-vous auprès de l'ANAH ou de votre collectivité locale.

Bonus : téléchargez le Guide des réparations locatives édité par le Ministère de la Cohésion des territoires Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages.



Fabienne Laval
Commissaire de Justice associé
SCP VENEZIA & Associés
130 avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE Cedex
Tél : 06 11 78 97 36



DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE, VERS UN COUP D'ARRÊT ?

Le 26 juin 2025, le Conseil constitutionnel a validé la loi, limitant fortement le démarchage téléphonique, adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale. C'est un coup d'arrêt brutal !

Le démarchage téléphonique, tout le monde déteste. C'est sur ce consensus que s'est appuyé le Sénat pour façonner une proposition de loi « *Pour un démarchage téléphonique consenti et une protection contre les abus* ». Elle prévoit que le démarchage téléphonique soit désormais fondé sur le consentement préalable. De fait, le consensus sur cette nuisance est tel que « *97% des Français se déclarent agacés par le démarchage commercial* ». Sans surprise, le texte a été adopté à la quasi-unanimité par les deux chambres.

C'est la fin (provisoire ?) d'un long combat qui a d'abord cherché à corriger les pratiques. Une succession de textes, depuis la loi Hamon en 2014, a resserré progressivement les contraintes, avec un succès relatif, il faut bien le reconnaître. Le 18 février 2022, le Ministre des finances mettait en garde face « *au nombre important de plaintes de particuliers* » et « *imposait des pratiques de démarchage téléphonique respectueuses des droits des consommateurs, à plus forte raison dans le secteur de l'assurance où les produits sont souvent complexes* ». Il appelait « *l'ensemble des acteurs impliqués dans la chaîne de distribution (assureur, distributeur direct ou grossiste) à se responsabiliser* ». Une mise en garde qui n'a pas suffi. Il faut dire que bien des secteurs professionnels se sont livrés à des offensives de démarchage téléphonique en règle au point de dresser à peu près tout le monde contre elles. En effet, que celle ou celui qui n'a jamais été sollicité pour installer une pompe à chaleur, isolé ses combles ou remplacer ses fenêtres (liste non exhaustive bien sûr) s'estime bénit des dieux.

Malgré, les réformes et les mises en garde, la situation ne s'est pas améliorée et l'évidence de l'interdiction s'est imposée. Le démarchage téléphonique sera donc interdit à partir du 11 août 2026. A cette date, les entreprises ne pourront plus solliciter par téléphone « *directement ou par l'intermédiaire d'un tiers agissant pour son compte* » une personne qui n'aurait pas « *exprimé préalablement son consentement à faire l'objet de prospections commerciales par ce moyen* ». Cette interdiction sera assortie d'une « *exception client* » : les professionnels pourront solliciter une personne « *dans le cadre de l'exécution d'un contrat en cours* »,

si la prestation proposée à « *un rapport* » avec ce contrat. La prestation pourra être un produit, ou un service, « *afférent ou complémentaire* », ou encore « *de nature à améliorer les performances ou la qualité* » du contrat en cours. Le consentement devient la règle, il devra être « *libre, spécifique, éclairé univoque et révocable* ».

La mesure est brutale, pouvait-il en être autrement ? En assurance particulièrement, la situation était connue, le législateur est intervenu à plusieurs reprises et la liste des lois, recommandations et mises en garde ressemble à une litanie. Tout cela n'a pas suffi. La réglementation n'a pas été respectée, voire a été contournée. C'est une responsabilité collective qu'il faut relever. Les Pouvoirs publics n'ont pas fait leur travail de police, mais les acteurs - qu'ils soient les porteurs de risques, les grossistes ou les intermédiaires - se sont tacitement arrangés pour que rien ne change ou si peu. D'ailleurs, leurs instances professionnelles furent sur ce sujet d'une grande discrétion, signe d'un embarras certain. La situation ne s'étant pas améliorée, l'évidence de l'interdiction s'est imposée. Il est bien tard pour s'émouvoir de la remise en cause de dispositifs économiques qui ont voulu prospérer envers et contre la réglementation et surtout l'intérêt des clients.

En réalité, l'industrialisation du démarchage téléphonique, car il s'agit bien de cela, a conduit à une dégradation des pratiques commerciales opérées par ce moyen ainsi que des résultats obtenus. Le MEDI a observé, au fil du temps, la baisse de la qualité des portefeuilles ainsi constitués (taux de résiliation élevé, S/P franchement mauvais) qui va de pair avec une insatisfaction des clients et la montée du phénomène de rejet.

Henri Debruyne

La réforme du démarchage téléphonique est accompagnée d'un durcissement des sanctions qui deviennent réellement dissuasives avec des amendes de 75 000 € pour une personne physique à 350 000 € pour une personne morale. En cas de récidive ou d'abus de faiblesse, elles peuvent atteindre 500 000 €, assortis d'un risque de cinq ans d'emprisonnement. L'amende proportionnelle au chiffre d'affaires est portée à 20%.



Un assureur nommé Benjamin Franklin



Benjamin Franklin naquit le 17 janvier 1706 dans une famille modeste de 17 enfants. N'étant pas allé à l'école, le jeune Benjamin devint apprenti imprimeur dans l'imprimerie de son frère où il apprit à lire et à écrire.

Il quitta Boston et le Massachusetts pour se rendre à Philadelphie, en Pennsylvanie, où il fonda sa propre imprimerie et lança un journal populaire, la « *Pennsylvania Gazette* », ainsi que des almanachs destinés à instruire les classes défavorisées.

Il fonda l'Université de Pennsylvanie, créa la première brigade de pompiers ainsi que la première compagnie d'assurances contre l'incendie, la *Philadelphia Contributionship for the Insurance of houses from loss by fire*, au printemps de 1752, au cours duquel 75 souscripteurs ayant signé l'acte de constitution élirent un trésorier et 12 directeurs, dont le plus prestigieux était sans conteste Benjamin Franklin. En effet, son souhait d'adapter le concept européen de partage des risques était à la base de la création de la compagnie. Il fut par ailleurs le premier à inventer la prévention, en refusant d'assurer les maisons présentant un risque d'incendie trop élevé.

Il est même probable que les statuts de la compagnie furent inspirés par ceux d'une célèbre compagnie londonienne : *The Amicable Contributionship for insuring homes from loss by fire*. Les dépôts devaient être mis en commun pour permettre le remboursement des futurs sinistres des membres, et les polices devaient être examinées et renouvelées tous les sept ans.

Passionné par les phénomènes électriques, il découvrit la nature de l'éclair et le pouvoir des pointes, ce qui l'a conduit à mettre au point le premier paratonnerre en 1752, qu'il expérimenta en France, à Marly, près de Paris. Sa célèbre expérience du Cerf-Volant en pleine tempête lui permit en effet de prouver que la foudre se compose bel et bien d'électricité. Je crois également me souvenir qu'il inventa le fauteuil à bascule ou rocking-chair, que l'on peut faire osciller par un simple mouvement du corps !

Il connaissait évidemment bien la France : il devint membre de l'Académie des sciences en 1772 et fut élu membre de l'Académie royale de Médecine cinq ans plus tard.

Élu député de la Pennsylvanie en 1774, il participa avec Jefferson et John Adams à la rédaction de la déclaration d'indépendance en 1776. Porte-parole des nouveaux États-Uniens auprès de Louis XVI, il arriva en Bretagne le 4 décembre 1776, accompagné de Lafayette.

Lors de son séjour à la Cour, il rencontra Buffon, Lavoisier, Condorcet, Malesherbes, Beaumarchais, Voltaire et Turgot. Mais la victoire des Insurgés sur les Anglais poussa Louis XVI et Vergennes à la signature, le 6 février 1778, d'un traité avec les nouveaux amis américains, posant les bases d'une coopération économique et d'une collaboration militaire.

G. Lenôtre, de l'Académie française, rapporte qu'en 1780, un inventeur de Saint-Omer, M. de Visser, hissa sur sa plus haute cheminée un paratonnerre de seize pieds de haut. Ses voisins déposèrent plainte et, le 21 juin 1780, les échevins audomarois ordonnèrent l'enlèvement du paratonnerre dans les vingt-quatre heures ! Mais écoutons l'historien ⁽¹⁾ : « Un avocat d'Arras, Me Antoine Buissart s'offrit à diriger Visser au cours des procédures d'appel...et choisit, trois ans après, l'un des plus jeunes avocats d'Arras, Maximilien de Robespierre, qui ne comptait pas vingt-quatre ans à l'époque... Celui-ci composa une liste de tous les paratonnerres installés en Europe et fit constater par des savants flanqués de deux notaires que celui installé par son client présentait les meilleurs conditions de sécurité... Parmi les rares savants qui prenaient parti contre lui et son appelle-foudre se trouvait un médecin de Paris, nommé Marat. Dans ses Recherches physiques sur l'électricité, il énumérait onze cas d'édifices foudroyés, quoique munis de l'aiguille protectrice. En mai 1783, Robespierre plaida trois jours, déclarant notamment : « On sait qu'une barre électrique est placée sur le cabinet de physique du château de la Muette, maison royale que le monarque qui nous gouverne honore souvent de sa présence auguste ; s'il restait encore quelques doutes sur les effets de ces machines, on n'en aurait point fait l'essai sur une tête si chère et si sacrée. Cette preuve est sans réplique ; j'en atteste les sentiments de toute la France pour un prince qui fait ses délices et sa gloire ! »

G. Lenôtre conclut, non sans malice : « La victoire de Robespierre fut complète...Tel fut l'un des premiers résultats d'un procès qui compte dans l'histoire, puisque dix ans avant la Convention, il opposa Robespierre et Marat, se disputant au sujet de la foudre. »

Benjamin Franklin participa également au traité de Paris signé avec les Anglais en 1783 qui consacrait l'indépendance des Etats-Unis. C'est avec admiration qu'il vit s'envoler, le 5 juin 1783 au château de la Muette, la première montgolfière, aérostat imaginé par les frères Montgolfier, mais il quitta la France pour regagner la Pennsylvanie où il fut accueilli en triomphateur.

Quant à l'abbé Morellet (1727-1819), proche de Turgot, Condorcet et Dupont de Nemours, Robert Sabatier, de l'Académie Goncourt, a relevé qu'il avait improvisé pour son ami Franklin ⁽²⁾ :

On ne combattit jamais

Pour de plus grands intérêts :

Ils veulent l'Indépendance

Pour boire les vins de France.

C'est là le fin

Du projet de Benjamin.

Fervent abolitionniste de l'esclavage, Benjamin Franklin participa à l'élaboration de la Constitution américaine et s'éteignit à Philadelphie le 17 avril 1790, à l'âge de 84 ans.

Père fondateur des Etats-Unis, et de l'assurance dans ce pays, Benjamin Franklin ne manquait pas d'esprit, ainsi qu'en témoigne ce florilège succinct :

Trois déménagements valent un incendie.

La première faute en politique, c'est d'y entrer.

Elle rit de tout ce que vous dites. Pourquoi ? Parce qu'elle a de jolies dents.

Daniel Ancelet

(1) *La poignée de main du bourreau*, Editions Rombaldi, 1972, par Théodore Gosselin, dit Georges Lenôtre.

(2) *La poésie du XVIII^e siècle*, Editions Albin Michel, 1975.



La DS ou plutôt les Déesses (suite)

La série D a connu un grand succès dans les années 1950 et le début des années 1960, avec des caractéristiques qui ont défini son image mais divisé la clientèle. Ce succès a été facilité par le faible nombre d'importations, principalement limité aux voitures américaines introduites via le plan Marshall et à la revente des véhicules des forces américaines de l'OTAN en France. Les seules voitures françaises capables de rivaliser en termes de vitesse étaient les FACEL. Mais elles coûtaient trois ou quatre fois plus cher que la Citroën.

La DS, ICONE AUTOMOBILE de la REPUBLIQUE GAULLIENE

Après la Traction 15 six H, la DS devient une voiture haut de gamme. Le général de Gaulle en fait son véhicule officiel, notamment pour saluer les foules lors des visites, grâce à un toit découvrable. La DS le protège lors des attentats de Pont-sur-Seine et du Petit-Clamart, grâce au système hydropneumatique qui permet de maintenir la garde au sol malgré les pneus crevés.

Citroën avait un spécialiste hydraulique en permanence pour l'entretien des DS de l'Élysée. Ce jour-là, c'est JM Habran qui est appelé pour vérifier la DS des gardes du corps. Moins endommagée que celle du Général, un liquide s'échappait sous la voiture car une balle avait traversé la boîte de vitesses. Mais elle roulait encore !

Clin d'œil de l'histoire, le cercueil du Général est porté sur un EBR, automitrailleuse à suspension hydropneumatique.

Les grands patrons se mettent aussi à l'apprécier, surtout après le lancement de la Prestige en 1959, et sa vitre de séparation chauffeur/ passager et de la Pallas avec le modèle 1965.

Célèbre réalisation d'Henri Chapron, la DS 21, modifiée à Levallois (92), sera immatriculée 1 PR 75. Ce véhicule de 6,53 m de long, 2,13 m de large, avec un moteur de 2175 cm³ et 109 ch. SAE, est destiné à la présidence de la République. Malgré son intérieur richement décoré, il reste sobre.

Dessinée par Robert Opron, elle sera livrée au général de Gaulle en février 1969, mais il l'utilisera peu, quittant le pouvoir en avril 1969. Georges Pompidou l'emploiera lors de visites officielles, mais l'arrivée des SM la reléguera dans l'oubli.

Un carrossier Henri Chapron a joué un rôle clé pour la clientèle aisée en proposant, sur base DS ou ID des voitures modifiées dès 1959. Vendues par Citroën, sous sa Marque ou son propre nom (289 unités), soit les Coupés et Cabriolets : Paris, La Croisette, Concorde, Le Caddy, le Dandy, Palm Beach et le Léman, à des prix très élevés

En 1972, André Costa, journaliste vedette de l'Auto-Journal, traverse Paris dans une DS sans roue arrière gauche.

SOUVENIRS PERSONNELS DE L'AUTEUR SUR LA DS

TAXIS, Enfant, quand mes parents prenaient un taxi, je les poussais, quitte à les faire attendre dans la file, à prendre une DS (en fait souvent un ID, au lieu des sempiternelles 403 « Mazout » ou des Arianes-Simca de la G7).

ACCIDENT en moto au-dessus d'une DS 21 qui sortait d'un stationnement à gauche, à coup de petits bonds et « valdingue » au-dessus du capot : 8 jours d'arrêt de travail !

CORTEGES de DS officielles qui traversaient Paris avec motards suivies par les 403 des inspecteurs de police qui faisaient la protection.

DS PALLAS. Dans le garage de mon employeur, à la fin des années 60, au moins une douzaine de DS, dont plusieurs Pallas noires et une unique gris palladium étaient entretenues et conduites par un même nombre de chauffeurs. Au premier sous-sol, où elles étaient garées, les chauffeurs passaient la journée entre l'aspirateur et la peau de chamois, car en fait, ils ne roulaient que très peu.

OCCASION. Dans les années 1960, bordant Paris, entre les portes Maillot et d'Asnières, se trouvait une série de vendeurs de voitures d'occasion. Vers 1968, on y trouvait de nombreuses DS et ID des premières années, souvent vendues pour environ 500 Francs (80 €). Beaucoup étaient en mauvais état à cause des fuites. Personnellement, je préférais les voitures de l'autre marque, celle au Lion, car elles étaient moins risquées pour un petit budget.

Les BREAKS

Les breaks, (le modèle F) lancés en 1958, qui attiraient l'œil par leur ligne élégante, très souvent d'ailleurs utilisés en ambulance (modèles usines ou

carrossés par Carrier et autres) et offrant grâce à l'hydraulique un confort inconnu pour les malades. Mais ces breaks pouvaient aussi, offrir 8 ou 9 places à des grandes familles avec trois rangs de sièges ou deux strapontins en quinconce, et devenir des Familiales. La déclinaison de l'ID peut être aussi



commerciale ou ambulance

Break 1975 (avec dernier modèle de proue, photo auteur)

Ces breaks ont aussi été transformés en véhicules utilitaires rapides et confortables par P. Tissier, utilisés pour transporter des journaux ou des voitures avec plusieurs essieux arrière.

LE SPORT

La famille DS s'est illustrée en compétition et en rallye, notamment avec la gamme ID pendant près de 20 ans, utilisant finalement le moteur de la SM. D'abord engagées à titre privé au rallye de Monte-Carlo sans succès, elles ont tout de même remporté plusieurs autres compétitions, comme le Monte Carlo, le Tour de Corse et le Rallye de Cévennes, ainsi que diverses courses africaines. Parmi les pilotes notables figurent Marlène Cotton, Claudine Trautmann, Guy Verrier, Jean Claude Ogier, Robert Neyret, F. Romazinho, Jocames, Terramorsi, Paul Coltelloni et P. Toivonen. André Ricou, également pilote et concessionnaire Citroën à Grenoble. Constructeur de la barquette « RICOU »,

Citons René Cotton, qui devient patron en 1964 du service compétition et ce jusqu'en 1971, Sa femme



DS 20 (photo Auteur)

Marlène prend la relève à son décès, le dirigeant jusqu'en 1979, lorsque Citroën se retire des rallyes.

EVOLUTION

La gamme D s'améliore progressivement avec les 20, 21. La DS 23 concurrence les voitures allemandes dotées souvent d'un moteur 6 cylindres plus souple. Son moteur a évolué de 75 CV en 1955 à 143 CV en 1973, et sa cylindrée de 1911 cm³ à 2347 cm³. Le vilebrequin est passé de 3 à 5 paliers, le carburateur à l'injection, et la boîte de quatre à cinq vitesses. Le système électrique est passé de 6 à 12 volts avec un alternateur. Ces innovations ont d'abord profité à la DS avant l'ID.

Entre 1959 et 1961, l'esthétique se concentre sur la proue et les entrées d'air avec des grilles « cendriers » et des phares antibrouillard ronds ou inversés. En 1967, les phares carénés conçus par R. Opron apparaissent, permettant aux feux longs à iode d'éclairer dans les virages grâce à un système directionnel. Cette innovation, testée dès 1928 sur un châssis C4 Citroën par Pierre Delcourt, est reprise sur quelques modèles autour des années 2000, comme la C5 et la C6, souvent en option.

LA FIN

Un total de 1.330.755 DS, comprenant tous les modèles de la série D, ont été fabriquées à Javel jusqu'au 24 avril 1974, où la dernière DS est sortie de l'usine de Javel. Au total, entre 1.415.719 et 1.456.115 unités, incluant celles destinées ou montées à l'étranger (usine de Forest en Belgique, Slough en Angleterre). Environ 38.000 exemplaires ont été exportés vers les États-Unis, malgré une législation défavorable, principalement vers les États côtiers est et ouest.

Dans le nombre total de 1.330.755, il y a 835.666 ID dont 93.919 Breaks.

Leur ligne intemporelle a laissé une impression durable.

Gilbert Diximus

Texte extrait du livre publié chez Edilivre en 2020 : **Citroën, un siècle déjà** (disponible chez l'éditeur, la Fnac ou les bonnes librairies).



En partenariat avec



Des lieux & des liens



Hôtel*** Delcloy à Saint-Jean-Cap-Ferrat

VOS AVANTAGES POUR VOS VACANCES

EN INDIVIDUEL :

jusqu'à -10%
avec le code **GEO**



vacancesbleues.fr
ou **04 91 00 96 30**

EN GROUPE :

à partir de 15 personnes



contactez votre
conseiller commercial
Vacances Bleues :

groupe@vacancesbleues.fr
ou **04 91 00 96 98**

Avec **Vacances Bleues**,
découvrez des
lieux d'exception
en **France** :

Hôtels, clubs et
résidences 3 ou 4 étoiles
en France.



Ouzbékistan

Partez à la découverte
du monde avec
les **Voyages**
Responsables

L'identité Numérique

Vous connaissez peut-être la carte identité numérique ? c'est l'avoir sur son smartphone authentifié ce qui vous évite de l'avoir sur vous en version papier. Solution possible aussi pour le permis de conduire.

Mais l'IDENTITE NUMERIQUE, c'est différent et à ne pas confondre !

Vous avez constaté que, pour réaliser beaucoup d'actes de la vie courante en informatique, il vous est demandé, outre votre identifiant et mot de passe, de confirmer votre identité par un autre moyen : code supplémentaire, SMS chiffré, etc.

Vous êtes noyé dans les codes !

L'Identité Numérique, émane de l'Etat. C'est une icône sur votre smartphone et 4 chiffres que vous avez choisis (à ne pas divulguer). Plus besoin de retenir vos nombreux identifiants et mots de passe, L'Identité Numérique les remplace grâce à un identifiant unique et sécurisé sur votre smartphone et c'est un service gratuit.

De plus en plus de sites vous proposent, ou exigent, de vous identifier par ce moyen, notamment les services de l'Etat, les services liés à la Poste, les impôts, l'ANTS avec la carte identité ou la carte grise, le CESU, soit 1800 services ou organismes via France Connect.

J'ai découvert ce service alors que j'avais une démarche urgente à faire auprès de l'Institut National de la Propriété Intellectuelle (INPI) qui gère par exemple la création d'entreprise et j'ai perdu des jours précieux pour obtenir cet outil. SEUL MOYEN d'IDENTIFICATION ACCEPTE. Nous étions dans la trêve des confiseurs et le France était à l'arrêt.

Pour l'obtenir, prenez un rendez-vous à LA POSTE avec une carte d'identité, votre adresse mail et VOTRE smartphone. Vous ressortez de votre bureau avec une nouvelle icône sur votre smartphone. Si vous êtes féru d'informatique, vous pouvez l'obtenir autrement mais vous devez déjà avoir la carte identité numérique.



L'utiliser, soit vous passez par France Connect + ou pour le plus souvent, c'est le site informatique qui vous demande si vous avez l'identité numérique et après avoir indiqué votre numéro de portable, vous ouvrez l'icône jaune et tapez votre code. Le site demandé vous reconnaît alors et vous pouvez faire votre démarche !

Simplifiez vos démarches du quotidien : plus besoin de retenir vos nombreux identifiants et mots de passe.

Prévenez les risques d'usurpation d'identité : si vous n'êtes pas à l'origine de la demande de connexion, il vous suffit de refuser la connexion lors de la réception de la notification sur votre smartphone.

N'attendez pas d'en avoir besoin pour faire la démarche, très simple à obtenir !

Gilbert DIXIMUS

gilbert.diximus@wanadoo.fr





Compte rendu de l'assemblée générale du 3 juin 2025 au château de Ferrières

Présent dès 9 heures pour l'émargement, Alain Malnati accueillait les adhérents avec le sourire que nous lui connaissons. Un café d'accueil était servi et le président Philippe Gauthier ouvre l'assemblée avec son rapport moral de l'année 2024. Ce sera pour lui une dernière, car son mandat s'achève et une nouvelle équipe prendra le relais. C'est l'occasion de saluer le formidable travail qu'il a fourni durant cette mandature avec son bureau et de constater qu'il transmet notre association dans une excellente situation.

Notre secrétaire Anne Marie Rétif accompagnée de Florent Dewas, notre informaticien, présente le rapport d'activité de l'année 2024, illustré avec l'aide du site, où se trouve l'ensemble des films et comptes rendus de nos activités de l'exercice. Particulièrement riche entre nos sorties, les travaux avec agéa actif et nos conseils d'administration, un point particulier a été mis en avant : la diminution du nombre de nos adhérents, la nouvelle équipe devra examiner en détail la situation et trouver des solutions. Elle insiste pour demander un peu plus d'interactivité aux adhérents-lecteurs, en n'oubliant pas de cliquer sur un pouce vert ou rouge selon l'intérêt qu'ils ont eu pour les textes ou films postés.

Jean-Pierre Buhsing, notre trésorier, présente son rapport financier: les résultats 2024 et le budget 2025, la situation est bonne, mais il faudra rester vigilant avec la baisse du nombre d'adhérents, la subvention versée par agéa actif de la région a été la bienvenue, il nous livre aussi le quitus de notre commissaire aux comptes.

Les rapports sont votés et acceptés à l'unanimité.

Gérard Barbat prend la parole, suivi des adhérents

qui se présentent pour former le futur conseil d'administration, le bureau, conformément aux statuts, sera élu, lors de sa première séance, nous vous ferons part de cette élection. La prochaine équipe aura comme feuille de route : regagner de nouveaux adhérents, poursuivre l'action de l'ancien président, les sorties et visites, les relations avec agéa actif, entre autres. L'assemblée générale se termine par ce dernier vote à l'unanimité mandant Gérard Barbat, Philippe Gauthier, Alain Malnati, Jean-Pierre Buhsing, François Nogrette, Gilles Lepeytre, etc, comme membres du nouveau conseil pour l'exercice 2025-2028.

Martine Aymard est élue en tant que contrôlease aux comptes ainsi que Philippe Robert syndic, aussi à l'unanimité.

Après une pause gourmande rapide, notre réunion se poursuit par une conférence de deux intervenants spécialistes en ces domaines, Alexis Seydoux et William Voisin, venus nous exposer en quoi la désinformation, l'alterscience et le complotisme existent aussi en histoire et archéologie et comment cela se manifeste dans ces domaines.

Le déjeuner sera servi dans un salon du château et suivi de la visite de ses plus belles pièces. Certains d'entre nous prendront encore un peu de temps pour admirer le jardin bordant la pièce d'eau depuis le balcon s'imaginant peut-être les hôtes de James de Rothschild en 1860 ...

Après cette journée bien remplie, chacun repart visiblement heureux de ces moments d'exception.

Les rapports statutaires du président, de la secrétaire et du trésorier seront postés prochainement sur le site.

La vie des régions



**Votre véhicule
est équipé de l'une
de ces fonctions ?**



**Freinage d'urgence
automatique**



**Régulateur de
vitesse adaptatif**



**Anti-franchissement
de ligne**

Ces principales fonctions d'aide à la conduite (ADAS)⁽¹⁾ sont portées par la caméra située sur le pare-brise.

**CARGLASS®, EXPERT DU
RECALIBRAGE DE LA CAMÉRA
EMBARQUÉE SUR LE PARE-BRISE !**


CARGLASS®

99%

des modèles de véhicules du marché⁽²⁾
peuvent être recalibrés par **CARGLASS®**

100%

des pare-brise ADAS⁽¹⁾
remplacés dans notre
réseau **sont recalibrés**



**CHEZ CARGLASS®,
LE RECALIBRAGE EST
OBLIGATOIRE POUR TOUT
REMPLACEMENT DE PARE-BRISE
ÉQUIPÉ D'UNE CAMÉRA !**

 **01 70 96 46 00***

*Prix d'un appel local

www.carglass.fr

(1) ADAS : Advanced Driver Assistance System (Systèmes avancés d'aide à la conduite). (2) Taux calculé sur la période suivante : janvier 2020 au 31/08/2020, sur la base du nombre de recalibrages réalisés par CARGLASS® au regard du nombre de demandes de recalibrages faites auprès de la cellule vitrage CARGLASS®. Renseignez-vous auprès du call center ou de votre centre CARGLASS® * Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.carglass.fr

PICARDIE



Assemblée Générale 2025 APAGAR au Zoo d'Amiens



Dans un cadre verdoyant et très ensoleillé, 26 participants présents et 40 adhérents représentés ont approuvé à l'unanimité les comptes rendus d'activité 2024 de l'Amicale, présentés par le Président Georges Belat, le Secrétaire Michel Krif et le Trésorier Jean-Louis Alonso.

Trois nouveaux retraités ont rejoint l'association mais hélas, au cours de l'année 2024, treize de nos adhérents sont décédés, un nombre jamais atteint. Comme la majorité des Amicales, notre effectif est à nouveau fortement en baisse avec un nombre de cent retraités Agents et Conjoints survivants. Malgré un exercice légèrement déficitaire, l'actif de l'Amicale reste conforme au respect des règles associatives en matière de budget. La réserve stratégique de 2140€, constituée à la demande d'agea senior, est effective.

L'Amicale, malgré la chute du nombre de ses adhérents, est restée très active en 2024 avec une Assemblée Générale en juin à Compiègne avec la participation exceptionnelle de Cavamac représentée par son Président André Montocchio et le Directeur Jean-Marie Saunier, une journée

touristique à Villers-Cotterêt suivie par 35 participants, avec la visite du musée Alexandre Dumas et la découverte approfondie de la toute nouvelle Cité Internationale de la Langue Française. La commission sociale a été sollicitée à trois reprises au regard de soucis majeurs.

Notre Président a remis la distinction de Chevalier de l'Ordre National du Mérite à notre adhérent Francis Basset.

L'Assemblée a approuvé à l'unanimité la réélection des trois membres du conseil sortants.

Le programme de la future sortie dans l'Oise, le 2 octobre prochain, nous est présenté par Jean-Louis Alonso : Visite du Château de Montataire par la famille Bernet et découverte guidée de la Maison de la Pierre du Sud de l'Oise à Saint-Maximin.

L'Assemblée accueille chaleureusement Alexandra Targy, Président-adjoint d'agea, Agent Général Abeille, installée dans notre région à Saint-Quentin et à Guise. Alexandra évoque le défi CAT NAT les acteurs, les actions et l'importance de la prévention, la sécurité routière et le partenariat avec agea, le dispositif APESA, les affaires sociales et le métier

La vie des régions

d'Agent Général aujourd'hui. Un riche débat s'établit entre la salle et Alexandra qui, en conclusion, se félicite de cette rencontre, une première pour elle.

Après un déjeuner convivial au restaurant Le Pavillon Bleu, la journée se poursuit avec la visite commentée du Parc Zoologique d'Amiens,

récemment modernisé. Nous explorons les huit territoires du Parc dans lesquels le végétal et l'animal se découvrent au bord de l'eau. 700 animaux de 100 espèces différentes nous attendaient pour une excellente conclusion de notre Assemblée Générale.



TERRES DU SUD



Golf de Valgarde le Mardi 27 Mai 2025,
avec découverte du Parc Nature voisin du golf.

Moins de 5 jours après notre AG à Hyères Hotel Plein Sud dont le panachage des activités et rebondissements dans le programme resteront mémorables.

Le principe de cette journée est une rencontre conviviale entre agents actifs et agents retraités. Le matin, les agents ont une matinée de formation sous format DDA Cap Compétences pendant que les retraités profitent d'une visite sur un site remarquable et naturel de la région.

A midi, rencontre des deux groupes pour préparer le challenge à la sortie du déjeuner, un moment fort de partage des préoccupations et de son quotidien., avant de se lancer dans l'épreuve.

Le 1^{er} RDV est volontairement matinal dès 9h30 aux portes du Plan Nature pour s'acclimater à l'environnement de son voisin, le golf.

Plan Nature est un parc de 135 hectares dont on longe une bonne partie sur le parcours de golf.



La vie des régions

Une création unique pour l'agglomération de Toulon. Il abrite de nombreux oiseaux et une biodiversité remarquable.

Ouvert depuis moins de 7 ans juste avant la période COVID en 2020, sans le vouloir, il a été une occasion d'une fréquentation forte par un public limité en distance de déplacements.

A la Maison Départementale, découverte d'arbres et plantations.

Accueil par la responsable, mettant en valeur les oiseaux revenant sur le site depuis 5 ans, un belvédère sur pilotis, à 6 m du sol, est un bon spot d'observation aidé de jumelles.

Dans cette partie, on découvre une exposition couverte, long passage des variétés d'oiseaux empaillés et par un film vidéo faisant deviner le nom sur chaque espèce d'oiseaux ou le nom des plantes.

En résumé, tous impressionnés par cette biodiversité toute proche de la Ville de Toulon à moins de 8 km et

de son agglomération de 300 000 habitants. faisant parti du contour du Parc National de Porteras dont La Garde, la Crau et le Pradet font la limite.

Nous rejoignons dans la foulée le golf de Valgarde pour nous préparer au challenge, en partageant un déjeuner de sportifs sur les terrasses donnant sur les greens.

Ce golf est un parcours qui sort des normes car, sur un espace modéré de 70 HA, Il est technique, avec ses nombreuses pièces d'eau, à contourner, propice à la perte de ses balles et donc de pénalités, on le limitera, pour ce challenge, la moitié d'un parcours officiel 18 trous, soit 9 trous avec la formule de jeu scramble.

Et pour ceux non golfeurs ou au stade initiation, ils se rejoignent au practice devant une dizaine de tapis d'entraînement, une séance d'initiation, qui est animée par un professeur diplômé.



AURA / AUVERGNE ET RHÔNE-ALPES

Assemblée générale du 13 février 2024 à ROMANECHÉ-THORINS.

Nous étions une cinquantaine réunie dans ce bel endroit de ROMANECHÉ-THORINS entre Beaujolais et Maconnais. En effet, le Hameau du Vin, ou Hameau DUBOEUF, est un lieu de convivialité festif et instructif présenté de façon ludique sur le thème de la vigne en Europe. Unique en son genre, il nous dévoila, l'après-midi, de manière pédagogique et immersive, tout ce que la vigne et le vin sont à notre patrimoine.

Après les présentations des différents rapports et leurs approbations par les adhérents d'agéa sénior AURA, je rappelais à l'assistance le rôle d'agéa sénior dans la défense des intérêts des retraités auprès de notre caisse de retraite CAVAMAC, de notre régime de prévoyance PRAGA, des actifs d'AGEA et enfin auprès des pouvoirs publics.

Notre Président Jean-Pierre CHATELLIER étant absent et excusé, je rappelais les grandes lignes de sa mandature de 3 ans axées sur la communication interne et externe avec notamment l'évolution de notre site internet. Le deuxième axe est le lobbying, il est au centre de nos préoccupations dans ce monde d'influenceurs où nous devons plus que jamais être reconnus. Nous travaillons en étroite collaboration avec les actifs d'AGEA. Enfin, le troisième axe est l'avenir de nos effectifs au sein d'agéa sénior. La baisse est due en partie à une population vieillissante de nos retraités et à la désaffectation des agents sortants. Notre rôle de sergent recruteur n'a jamais été aussi important et nous vous appelons à l'aide pour faire adhérer vos connaissances chez les agents non adhérents. Nous espérons mettre en place une procédure en



La vie des régions

collaboration avec AGEA, qui nous permettrait de faire adhérer automatiquement les agents sortants en leur offrant une gratuité d'adhésion d'un an. Nous étudions les conditions juridiques d'une telle action.

En fin de réunion, Christophe CAILLE, Président-Adjoint d'AGEA, nous présenta les grands chantiers de notre fédération et notamment des enjeux de notre métier liés au changement climatique. Nous le saluons et le remercions chaleureusement de son intervention.

Après les remerciements au bureau, au conseil d'Administration et aux délégués départementaux de notre région AURA, l'assemblée générale se clôture vers 13h.

Le déjeuner pris dans une magnifique salle du hameau nous permet de déguster des spécialités lyonnaises

Après la visite passionnante du hameau du vin, l'après-midi prit fin autour d'une sympathique dégustation de vins.

A l'année prochaine.

Bien amicalement

Pascal Robin

Président de la région Agéa Senior AURA

ALSACE



Escapade de l'amicale Alsace en Belgique et au Luxembourg du 16 au 20 juin 2025

Cette année, nous étions 29 partants pour découvrir ou redécouvrir des villes et des régions réputées pour leur art raffiné dans de nombreux domaines, gastronomie, art brassicole, architecture au Luxembourg et en Belgique.



Un hébergement insolite, un hôtel très particulier, au calme, situé dans un domaine de 17 hectares au bord de la Meuse, nous a accueillis pour l'ensemble du séjour.

Première étape, la ville de Luxembourg, patrimoine mondial de l'Unesco, ville forteresse millénaire.

La vie des régions

La visite guidée nous a fait découvrir le Centre Européen avec les Institutions Européennes, le plateau du Kirchberg, cœur de la place bancaire, financière et bien sûr des assurances internationales, la vieille ville et son passé riche en histoire, le Palais Grand-Ducal.

Il faut signaler que, du fait de sa position stratégique au cœur de l'Europe de l'Ouest, le pays a longtemps été convoité par des grandes puissances et la ville a connu de nombreuses passations de pouvoirs dont témoignent de magnifiques architectures militaires, les vieux quartiers et fortifications.

Nous avons découvert, le deuxième jour, NAMUR, capitale de la Wallonie, avec une balade en petit train touristique le long des remparts, en parcourant l'ensemble des fortifications pour profiter des panoramas sur la vallée et la ville. Une des plus grandes citadelles d'Europe, avec son vaste réseau de souterrains qui lui a valu d'être surnommée « la termitière de l'Europe » par Napoléon 1^{er}. Les vestiges du château comtal témoignent de plus de mille ans d'histoire.



Marie et Daniel Josseume à Liège

Nous avons continué vers LIEGE, 3^e plus grande ville de Belgique surnommée « La Cité Ardente » pour son dynamisme et son tempérament. La visite guidée nous a menés dans la vieille ville avec le palais des Princes Evêques, la place du marché, la Cathédrale, l'Eglise St Jacques.

Notre déjeuner à LIEGE, remarquable par son originalité et sa qualité, a séduit tous les convives qui se sont vus servir chacun un plateau individuel de plaque de cuisson pour griller les viandes, avec accompagnements de toutes sortes.

En fin de visite, petite surprise à l'Office de Tourisme de LIEGE, dégustation de la fameuse gaufre, spécialité belge.

Le troisième jour, direction DINANT et visite de sa Citadelle, monument incontournable de la cité qui surplombe la vallée mosane avec un point de vue exceptionnel. Après cette visite, nous avons embarqué pour une croisière-déjeuner en musique, fort appréciée, sur la Meuse.

Une escale pour la visite guidée du Château de Freÿr, entouré de magnifiques jardins à la française, a clôturé la journée. Une petite frayeur nous attendait quand cette visite s'est achevée : notre car est tombé en panne, et nous avons attendu un car de remplacement, qui heureusement n'a pas trop tardé grâce à l'intervention efficace et rapide de notre partenaire Delphine chez MUGLER, et nous avons respecté le programme de la journée qui s'est terminé par une belle dégustation de bière artisanale.



Christiane
et Roger
à la Brasserie

Le quatrième jour, direction BRUXELLES, capitale de la Belgique, résidence royale, ville très animée.

Un grand tour panoramique de la ville pour découvrir l'Atomium, le quartier Léopold et le quartier Européen. Nous avons déjeuné à l'Atomium, perché à 100 mètres du sol, dans la plus haute sphère du monument le plus symbolique de la capitale.

L'après midi découverte du quartier de la Grand-Place classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, entourée par les maisons des corporations et l'Hôtel de Ville de style gothique, l'Ilot Sacré, la Place du Grand Sablon et la Place Royale.



La vie des régions



Déjeuner à l'Atomium

Avant de retourner à l'hôtel, visite d'une chocolaterie artisanale belge avec démonstration du travail des artisans chocolatiers.

Et voilà notre dernier jour, départ en direction des Ardennes belges où une magnifique visite

nous attend au Domaine des Grottes de Han, un voyage au centre de la terre. Le spectacle musical souterrain « Origin » nous a plongés au cœur des mystères géologiques à travers un son et lumière éblouissant.

Un déjeuner très convivial juste à côté du Parc a clôturé cette intéressante étape.

L'après-midi, retour en Alsace mais bien entendu un dernier arrêt traditionnel et sympathique pour le verre de l'amitié qui nous a réunis autour d'un cocktail gourmand à Sarrebourg, dernière étape qui nous a fait projeter de nouvelles aventures dans le futur, pour le plus grand plaisir des habitués de nos sorties.

A bientôt !

Christine Weibel
Déléguée aux Loisirs



NORD-PAS DE CALAIS



Hommage à notre ami Michel Beaugrand

Michel nous a quitté brutalement le 7 juin dernier. La veille de son décès il participait encore très activement à la réunion du conseil d'administration de notre amicale agéa sénior du Nord-Pas-de-Calais dont il était Past-Président.

Michel avait exercé notre profession à Béthune et avait présidé de nombreuses années la Chambre Professionnelle des Agents Généraux d'Assurance de Béthune-Lens. Il savait convaincre et encourager ses troupes à le suivre dans la défense de la profession.

A la retraite, il a très vite été élu président de notre amicale ; fonction qu'il a exercée avec dynamisme de 2009 à 2019 inclus.

Michel était aussi Prévot de la confrérie des charitables de Béthune ; confrérie née en 1188 lors d'une épidémie de peste. Les charitables, avec leur chapeau bicorné noir, accompagnent et enterrent les morts sans distinction.

A Anne, son épouse qui l'a toujours accompagné tant à l'agence que dans ses engagements professionnels, nous transmettons nos sincères condoléances et nous l'assurons de notre sincère amitié.



NORMANDIE



Assemblée générale du vendredi 27 juin 2025

Le 27 juin dernier, invitée par Gilles Chevallier, Président d'agéa NORMANDIE, j'ai assisté aux différentes interventions de cette journée importante pour la défense des agents généraux d'assurance.

Christian Caille, Président adjoint d'agéa, a fait part de la réussite du congrès 2024 sur le climat. Les risques climatiques sont une préoccupation majeure pour nos collègues en activité et une majoration conséquente sur la garantie CAT NAT est chaque année plus importante.

Dans le cadre d'octobre rose, agéa NORMANDIE subventionne, à hauteur de 5 000 € chacun,

les centres François BACLESSE à Caen et Henri BECQUEREL à Rouen, lequel construit un nouveau bâtiment pour répondre aux enjeux de la cancérologie de demain.

Une conférence de Jérôme FOURQUET sur l'évolution du travail en France nous a passionnés.

J'ai présenté notre Amicale agéa Sénior NORMANDIE dont nous partageons avec agéa les mêmes valeurs et objectifs. Nous leur apportons notre soutien certifiant ainsi la solidarité objective « entre jeunes et moins jeunes ».

Mireille Gruyer, Présidente



La vie des Amicales de Compagnies



Assemblée générale du 10 juin 2025 à Lyon

C'est dans la ville des lumières que notre assemblée générale s'est déroulée le 10 juin 2025, dans les locaux de la délégation Abeille Assurances.

Cette assemblée est dite mixte, à la fois en présentiel et par correspondance.

256 plis contenant les documents nécessaires (rapport moral, rapport d'activités, rapport financier, bulletin de vote) ont été adressés aux adhérents. 40 adhérents environ ont répondu présents à LYON, 150 ont participé par correspondance en retournant le bulletins de vote.

Le Président Jean-Pierre MORIN ouvre la séance à 14h30.

Il remercie les personnes présentes ainsi que celles qui ont participé par correspondance.

Il rappelle les valeurs de notre amicale respect, convivialité et solidarité qu'il est, plus que jamais, important de préserver dans un monde marqué par une conjoncture complexe.

Il remercie nos fidèles sponsors, ABEILLE assurances, AFER, SNAGA, ABRIDEAL, VACANCES BLEUES qui nous permettent de mener à bien nos actions et notamment la publication de notre bulletin semestriel à nos adhérents et au-delà.

Il rappelle notre attachement à agéa sénior et plus précisément à la convention signée qui revêt une importance capitale pour notre liberté d'action.

Il passe ensuite la parole à la Secrétaire Florence SANCHEZ qui déroule le rapport d'activités.

Celle-ci énumère les activités principales qui ont eu lieu au cours de l'année écoulée :

- Création et mise en ligne d'un site web
- Rencontre régionale en Dordogne



- Diverses tâches habituelles, rédaction bulletin, émission appels de cotisations etc....

Le trésorier Max BOUCHARD prend la parole

Il présente un bilan financier sain, marqué par une gestion rigoureuse et un léger excédent pour l'année écoulée.

Pascale GONDELLE, en charge du fichier, nous indique que le nombre des adhérents est stable et qu'un important travail de prospection est fait par les membres du bureau auprès des nouveaux adhérents.

Le président clôture la séance à 17h, rendez-vous est donné à 20h à la Brasserie GEORGE pour déguster le fameux « saucisson pistaché » de LYON.

Rendez-vous également le lendemain 11 juin à 9 H pour un départ en Bus vers les Lacs de LOMBARDIE.

La vie des Amicales de Compagnies

Séjour en Lombardie du 11 au 16 Juin 2025

11 juin : Route vers VERBANIA, arrivée en fin d'après-midi et installation à l'Hotel IL CHIOSTRO

Le 12 juin – Le lac d'Orta, au départ de Verbania

Notre périple en Lombardie commence le 12 juin, sous un ciel clément et une lumière douce du matin. Depuis Verbania, nous avons pris la route vers le **lac d'Orta**, un joyau encore méconnu, niché entre collines verdoyantes et villages pittoresques. En arrivant à **Orta San Giulio**, nous avons été charmés par l'atmosphère paisible qui règne ici. Les ruelles pavées, les maisons aux balcons fleuris et la vue sur l'île de San Giulio offre un décor de carte postale. Après une courte traversée en bateau, nous avons exploré cette petite île mystique, dominée par l'abbaye bénédictine, baignée de silence et de spiritualité.

Le 13 juin – Isola Bella, l'île des Pêcheurs et Isola Madre



Le lendemain, nous avons embarqué pour une journée inoubliable à la découverte des **îles Borromées**, posées comme des perles sur les eaux du lac Majeur.

Première escale : **Isola Bella**, où le somptueux palais baroque et ses jardins à l'italienne en terrasses

nous ont coupé le souffle. Paons blancs, fontaines, statues et escaliers fleuris composaient un décor digne d'un rêve.

Nous avons ensuite rejoint l'**île des Pêcheurs (Isola dei Pescatori)**, bien plus modeste mais pleine d'authenticité. Ses ruelles étroites, ses maisons colorées et ses petits restaurants au bord de l'eau nous ont offert un moment paisible et gourmand.

Enfin, cap sur **Isola Madre**, la plus grande des trois, célèbre pour son jardin botanique à l'anglaise et sa collection de plantes exotiques. Le palais, plus discret, abrite une étonnante collection de marionnettes et de meubles anciens.

Le 14 juin – Visite de Santa Maria Maggiore

Le 14 juin, changement d'ambiance. Nous avons pris de l'altitude pour rejoindre **Santa Maria Maggiore**, un charmant village de la **Vallée Vigizzo**. Entouré de montagnes, ce lieu paisible nous a séduits par son **architecture alpine**, son atmosphère tranquille et ses traditions bien vivantes. Nous avons visité le **Musée du Ramoneur**, témoin de l'histoire locale, et flâné sur la place principale, entre artisans et spécialités locales. Un moment authentique, loin de la foule, au cœur de la culture montagnarde piémontaise.

Le 15 juin – Le lac de Côme, apothéose du voyage

Pour clôturer ce séjour, nous avons mis le cap sur l'un des lacs les plus célèbres d'Italie : le **lac de Côme**. Entouré de montagnes abruptes et de somptueuses villas, il nous a émerveillés dès les premiers instants. Nous avons découvert les villages de **Varenna** et **Menaggio**, chacun avec son charme unique.

Retour vers Verbania en fin d'après midi.

Le 16 Juin – fin du séjour le bus nous attend à 8h retour vers LYON.

Rendez -vous est pris pour notre CONGRES 2026, notre Assemblée générale aura lieu en Avril à PARIS et sera suivie par la CROISIERE DES TULIPES en Hollande du 17 au 21 Avril.

Florence SANCHEZ, Secrétaire



La vie des Amicales de Compagnies



Assemblée Générale

Cette année, cap à l'ouest vers la côte atlantique pour la 5^e assemblée générale de notre jeune amicale de retraités.

Notre ami, Thierry Oluncik, nous accueillait sur ses terres rochelaises et nous avait préparé un programme mêlant travail, détente, visite et gastronomie.

Le jeudi soir, par l'odeur alléchée, douze d'entre nous, accompagnés par notre président Jean-Pierre Chatellier et son épouse, ont rejoint le port de la Rochelle pour un diner au restaurant Les Flots.

Après un excellent repas, nous avons quitté la ville par la voie des eaux, ce qui nous a permis d'admirer l'entrée du port de la Rochelle et ses monuments magnifiquement illuminés.

Le vendredi matin, tout le monde se retrouve à Châtelailon plage, à l'hôtel La Grande Terrasse où se déroulera notre assemblée générale.

A l'issue des délibérations, le président Chatellier prend la parole et détaille les différentes actions menées au sein d'agëa sénior.

C'est aux alentours de 13h que les participants déjeuneront sur la terrasse du restaurant «le Bistrot» dans un cadre splendide qui offre une vue imprenable sur l'île d'Aix et le fort Boyard.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine par notre président Yves Maitre, dans un lieu qui sera prochainement dévoilé.

Nul doute que la rencontre sera toujours aussi conviviale, chaleureuse et amicale et qu'elle accueillera un nombre encore plus grand d'adhérents.

JT Rousset, le secrétaire



NOS PEINES :

AQUITAINE

Jean-Pierre COURTIAU
René ROUMAT
Janine MICHELIN
Jean POUILHES

33138 LANTON
33260 LA TESTE DE BUCH
64100 BAYONNE
40280 ST PIERRE DU MONT

BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Pierre STRAUDER
Jacques GERBAULET
Georges RAMBAUD
Pierre HOUIN

71700 LE VILLARS
70100 ARC EN GRAY
25000 BESANCON
90000 BELFORT

BRETAGNE

Albert MORIN

35460 ST BRICE EN COGLES

CENTRE

Bruno MARTIN
Serge BESNARD
Michel HULOT

36330 LE POICONNET
28200 CHATEAUDUN
58800 CORBIGNY

CHAMPAGNE-ARDENNES

Jean-Claude ADELIN

10000 TROYES

ILE DE FRANCE

Claude DUBOIS
Gérard MASSONNAUD
Pierre STOLZ

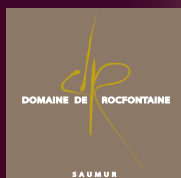
78740 VAUX SUR SEINE
78170 PLAISIR
95320 ST LEU LA FORET

LANGUEDOC

Jean Claude BOYRON

34800 CLERMONT L'HÉRAULT

DOMAINE DE ROCFONTAINE



Situé à PARNAY sur le coteau qui surplombe la Loire entre Saumur et Montsoreau le DOMAINE DE ROCFONTAINE est exploité depuis trois générations, selon la tradition :

- Vendanges manuelles à 90%
- Vinification traditionnelle

Si un jour vous passez à Parnay, c'est en empruntant les rues étroites de cette commune que vous parviendrez jusqu'aux caves de Truffeau du Domaine.

Je serais heureux de vous accueillir.

Adhérents agéa sénior : vous bénéficiez
d'une réduction de **15%**
sur vos achats de superbes vins Saumur Champigny et Saumur Blanc

Bon de commande
au dos

Carnet

NORD

Jacques DECAUX 59238 MARETZ
Michel BEAUGRAND 62400 BETHUNE

NORMANDIE

Bernard GUERET 14990 BERNIERES SUR MER
Roland TROCHET 14000 CAEN

OCCITANIE

Michel LOUVET 31240 L'UNION
Pierre BONN 31260 MONTSAUNES

PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Gilbert ENFERT 13010 MARSEILLE
Georges LEANDRI 20200 BASTIA

PICARDIE

Colette GODET-TORDEUX 02120 GUISE
Jean BISSEUX 60800 CREPY EN VALOIS

RHONE ALPES

Josiane ROBERT 03200 VICHY
Remy FISSON 69006 LYON
Edmond BERODIAS 63600 AMBERT
Jacques CHATAGNAT 74100 AMBILLY
Jean PIERREFEU 69170 TARARE
Christiane BERINGER 07300 TOURNON SUR RHONE
Pierre NOIRY 42170 ST JUST ST RAMBERT

Agéa sénior présente ses sincères condoléances aux familles.



BON DE COMMANDE à adresser à :

DOMAINE DE ROCFONTAINE

accompagné de votre règlement par chèque : **7 ruelle des Bideaux - 49730 PARNAY**

Tél. : 02 41 51 46 89 - Port. : 06 09 28 33 83 - E-mail : domaine-de-rocfontaine@wanadoo.fr

Commande possible site agéa sénior www.ageasenior.fr / code partenaire : ageaseni

VINS BLANCS
VINS ROUGES

Caisse de 6 ou 12 bouteilles	Prix unitaire en € TTC	Prix unitaire agéa sénior en € TTC	Qté	Total
Saumur - Tradition 75 cl. (2023-2024)	7,30	6,20		
Saumur Orée du Bois 75 cl. (2020-2023)	10,00	8,50		
Saumur Champagne Tradition 75 cl. (2023-2024)	8,20	7,00		
Saumur Champagne Vieilles Vignes 75 cl. (2023-2024)	9,20	7,90		
			Sous total	
			Frais de port par 12 bouteilles : 28 € Frais de port par 24 bouteilles : 41 € OFFERT à partir de 36 bouteilles	
			TOTAL €TTC	

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Tél. :

Mail :

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Hommage, Calendrier & Nouveaux adhérents



Raymond BOURBOULOUX s'en est allé. Doué en rugby, tout jeune, il signe une licence avec le Sporting Club Tulliste et nous le trouvons jouer avec Daniel ORLUC qui avait le portefeuille UAP. Ce dernier propose un poste à Raymond dans son Cabinet d'assurances et Raymond y a appris toutes les bases de l'assurance.

Après une douzaine d'années, le docteur Claude ROSENTHAL qui travaillait avec Isabelle l'épouse de Raymond alors infirmière à Tulle, demande à celle-ci de le rejoindre à la clinique Saint Germain de Brive. Un nouvel horizon s'ouvre pour le couple. Isabelle travaillant maintenant sur Brive, Raymond décide de reprendre à son compte le portefeuille UAP de Monsieur DUPUY sur Brive. Raymond a superbement fait prospérer son affaire.

Dans le même temps, Raymond est devenu membre de la CPME Corrèze, Vice-Président de la CAF Corrèze avant de faire partie du Conseil d'Administration. Il a été également président de l'URSSAF de la Corrèze.

Raymond s'est toujours beaucoup investi et impliqué pour la profession. Il avait le sens des relations humaines et sa convivialité n'a jamais été prise en défaut. Il a été à plusieurs reprises Président AGEA Corrèze puis pour 3 mandats Président d'AGEA Limousin.

Bernard PAULY

Calendrier

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES AMICALES DE RÉGIONS

7 OCTOBRE 2025
29 OCTOBRE 2025

CENTRE À CHEVERNY (41)
ALSACE À ST HIPPOLYTE (68)

SORTIES ET VOYAGES

5 AU 12 OCTOBRE

VOYAGE A HAMMAMET (TUNISIE)
AGEA SENIOR TERRES DU SUD

Nouveaux adhérents

BARRAS	VALÉRIE	59100	CAMBRAI
BOUARD	LUC	85430	ALBIGNY LES CLOUZEUX
BOURGEOIS	STÉPHANE	75015	PARIS
BRIATTE	PASCAL	13300	SALON DE PROVENCE
CORDELLE	CLAUDE	51360	BEAUMONT SUR VESLE
DELRIEU	PHILIPPE	71410	SANVIGNES LES MINES
DESMET	CHRISTOPHE	47230	LAVARDAC
DUNOS	OLIVIER	13600	CEYRESTE
GEBELIN	OLIVIER	30900	NIMES
GRANGE	ANNICK	73300	ST JEAN DE MAURIENNE
HARDY	PATRICK	77860	QUINCY-VOISINS
HEIM	THIERRY	57155	MARLY
MOUYN	CLAUDE	77240	VERT SAINT DENIS
NORGUEZ	DENIS	59148	FLINES LEZ RACHES
ONNEE	MICHEL	14530	LUC SUR MER
PROUHET	PATRICIA	83890	BESSE SUR ISSOLE
ROUSSEL	ROBERT	84110	VAISON LA ROMAINE
TORTEROLO	THIERRY	71680	CRECHES SUR SAONE





Depuis 1808, huit générations se sont succédé pour constituer l'un des plus beaux Domaines de la Vallée du Rhône. La Maison M. CHAPOUTIER produit des vins d'exception, alliant tradition et innovation, dans le plus grand respect des équilibres naturels, des Terroirs et des pratiques biodynamiques. Elle élabore des vins d'exception allant des accessibles Côtes-du-Rhône aux légendaires Hermitage, jusqu'à ses domaines en Alsace, dans le Roussillon, au Portugal, en Espagne et même en Australie.

Nous vous proposons d'accéder à ces vins prestigieux
à travers une commande groupée exclusive avec 30% de remise sur le prix public.

La livraison est offerte dès 36 bouteilles ou 500 € de commande, pour une occasion unique de constituer ou enrichir votre cave.

Domaines & Maisons	Appellation	Vin	Couleur	Millésime*	Tarif de base TTC	Tarif Exclusif TTC
Vallée du Rhône						
M. CHAPOUTIER	Hermitage	Monier de la Sizeranne 	Rouge ●	2020	64,40€	45,10 €
		Chante-Alouette 	Blanc ●	2021	57,45€	40,25 €
	Châteauneuf-du-Pape	La Bernardine 	Rouge ●	2022	34,55€	24,20 €
			Blanc ●	2023	41,05€	28,75 €
	Crozes-Hermitage	Les Meysonniers	Rouge ●	2023	18,65€	14,90 €
	Vacqueyras	Avarum	Rouge ●	2023	17,75€	12,40 €
	Saint-Joseph	Deschants	Rouge ●	2023	22,70€	15,90 €
			Blanc ●	2023	22,80€	15,95 €
	Côtes-du-Rhône	Belleruche	Rouge ●	2024	9,25€	6,50 €
			Blanc ●	2024	9,50€	6,65 €
Beaujolais / Bourgogne						
TRENEL	Viré-Clessé		Blanc ●	2023	19,20€	13,45 €
	Morgon Côte du Py		Rouge ●	2023	15,10€	10,60 €
Alsace						
Schieferkopf	Alsace Riesling	Riesling Via Saint-Jacques 	Blanc ●	2019	15,50€	10,85 €
	Allemagne	Gewürztraminer	Blanc ●	2023	15,10€	10,60 €
Rosé						
M. CHAPOUTIER	Tavel	Beaurevoir	Rosé ●	2024	12,15€	8,50 €
Mathilde Chapoutier Sélection	Côtes de Provence	Orsuro	Rosé ●	2024	11,35€	7,95 €
Spécialités						
Fine Eau-de-Vie des Côtes-du-Rhône - Grande Réserve 40°				NM	42,50€	29,75 €
Eau-de-Vie de Marc des Côtes-du-Rhône - Marc Vieux 42°				NM	32,20€	22,55 €
IGP Crème de Cassis de Bourgogne - 15%				NM	14,85€	10,90 €

À savoir que la plupart de ces vins sont proposés également en magnum (150 cl). L'offre est valable dans la limite des stocks disponibles et sera confirmée après validation d'une proforma. Départ des vins depuis Tain-l'Hermitage. L'expédition des commandes est effectuée après réception du règlement, par chèque ou par virement bancaire.

POUR TOUTE COMMANDE, MERCI DE CONTACTER :

Célia CHATAGNIER
06 98 07 39 66 / cchatagnier@chapoutier.com

**ESSAI
GRATUIT**
30 JOURS⁽¹⁾

Audika Blink Mini, les invisibles⁽²⁾ dernière génération : si discrètes que personne ne remarquera que vous les portez !

Avec une **qualité sonore inégalée**, une **discrétion optimale** et un **confort tout au long de la journée**, Audika Blink Mini s'adapte à votre mode de vie actif. Performance et discrétion assurées.

Compréhension plus précise

Qualité sonore supérieure

Invisibilité et
confort optimal

Puce ultra puissante

Prenez rendez-vous dès maintenant pour profiter d'un **bilan⁽³⁾ auditif gratuit** et d'**avantages exclusifs** avec notre partenaire.

0 800 081 190

Service & appel
gratuits

avec le code **AGEA SENIORS**



Conseil d'Administration **agéa sénior**

PRESIDENT



Jean-Pierre CHATELLIER (origine Adc Réussir Sénior)
34 bis, La Bigotière
44690 MAISDON S/ SEVRE
☎ 02 40 54 52 68 ☎ 07 77 37 07 66
✉ jp.chatellier@wanadoo.fr

PRESIDENT ADJOINT



Pascal ROBIN (origine Adr AURA)
12, rue Virgile
42100 SAINT ETIENNE
☎ 04 77 37 87 12 ☎ 06 80 59 44 29
✉ pascal.robin.1088@orange.fr

VICE-PRESIDENT



Michel JENNY (origine Adr Alsace)
32, rue Gal. De Gaulle
68340 RIQUEWIHR
☎ 03 89 49 01 08 ☎ 06 09 31 30 56
✉ jenny.michel@wanadoo.fr

VICE-PRESIDENT



Jean-Luc BONNEFOI (origine Adc Réunir Sénior)
499 c, Av.de la Granda Rimade
06270 VILLENEUVE LOUBET
☎ 06 12 42 37 61
✉ bonnefoi36@gmail.com

SECRETAIRE GENERAL



Ronan ROMIEUX (origine Adc Sagamm senior))
4, rue des mésanges 56530 QUEVEN
☎ 06 07 83 77 23
✉ ronan.romieux@wanadoo.fr

TRESORIER NATIONAL



André COMBIER (origine Adr Languedoc)
15, Allée des Ecoliers 30900 NIMES
☎ 06 07 32 51 53
✉ combierandre@orange.fr

SECRETAIRE ADJOINT



Jean-François ROUSSET (origine Adr AURA)
199, rue des Rippes
73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE
☎ 04 79 64 20 38 ☎ 06 80 17 3373
✉ jfrousset73@icloud.com

TRESORIER ADJOINT



Jean-François MONTJEAN (origine Adc Mag3 Sénior)
17 rue des Rosiers
74960 ANNECY
☎ 06 03 29 78 60
✉ jf.montjean@gmail.com

ADMINISTRATEURS



Yves MAITRE (origine AdR Ile de France)
105, rue de la Prévôte
78955 CARRIERES SUR POISSY
☎ 01 39 70 53 89 ☎ 06 09 83 82 66
✉ ymaitre78@gmail.com



Jean-Philippe MARTIN (origine Adc Sagamm sénior)
6, allée des roitelets
44250 SAINT BREVIN LES PINS
☎ 06 24 30 15 47
✉ jeanphilippe.martin44@gmail.com



Pascal TOURNEMINE (origine Adr Lorraine)
17, rue des Vignerons
40130 CAPBRETON
☎ 06 84 08 56 27
✉ pascal.tournemine@gmail.com



Bernard BROSSARD (origine AdC Réussir sé-
4, rue de l'Angelot
77470 TRILPORT
☎ 01 64 35 97 ☎ 06 08 64 78 51
✉ bernardbrossard@wanadoofr

SYNDIC



Rémy EON (origine Adc Sagamm Sénior)
9 rue des Rochers Gaveaux
56490 GUILLIERS
☎ 06 80 06 48 17
✉ remy.eon@orange.fr

CONTROLEUR DES COMPTES



Charles PATOUILARD (origine Adr AURA)
380 chemin du petit bois
42110 SALVIZINET
☎ 04.77.27.13.96 ☎ 06.88.90.34.40
✉ Charlespatouillard@gmail.com

CONSEILLERS DU PRESIDENT



Gérard LEBEGUE
1 Route de la Deille
63490 USSON
☎ 06 70 13 78 33
✉ gerard.m.lebegue.18.auv@orange.fr



Pierre EPINEUSE
5 rue Hélène Boucher
76240 BONSECOURS
☎ 06 52 20 49 92
✉ epineuse.ageasenior@gmail.com

Présidents d'honneur : Gérard LEBEGUE / Georges BELAT Président honoraire: Michel MOULETTE

Répertoire des Présidents d'Amicales de REGIONS

Adhérentes à agéa sénior

BRETAGNE 006

22 29 35 56

Rémy EON



9, rue des Roachers
Gaveaux
56490 GUILLIERS
☎ 06 80 06 48 17
✉ remy.eon@orange.fr

NORMANDIE 017

14 27 50 61 76

Mireille GRUYER



15, rue Greenock
76450 CANY-BARVILLE
☎ 02 35 97 59 34
☎ 06 80 07 33 02
✉ mireille.gruyer.old@orange.fr

ILE DE France 019

75 77 78 91 92

93 94 95

Gérard BARBAT



4, Square Charles
Monselet
92400 COURBEVOIE
☎ 06 75 02 58 87
✉ f.barbat@orange.fr

PICARDIE 018

02 60 80

Georges BELAT



6, rue du Bloc
02250 MARLE
☎ 03 23 20 07 34
☎ 06 85 84 87 47
✉ george.belat@orange.fr

Pays de la

Loire 021

44 49 53 72 85

Joël BERT



Résidence Parc de
Gazonfier
34, rue Alfred de Vigny
72000 LE MANS
☎ 02 53 15 23 46
☎ 06 16 48 00 53
✉ jeanphilippe7217@gmail.com

NORD- PAS DE

CALAIS 016

59 62

Michel GONDY



84, avenue Anatole France
59410 ANZIN
☎ 06 15 12 29 06
✉ gondumichel@yahoo.fr

LORRAIN 012

54 55 57 88

Charles CLAUDE



43, rue de la Préfecture
88000 EPINAL
☎ 06 21 53 86 67
✉ charles.claude88@sfr.fr

POITOU- CHARENTES 009

16 17 79 86

Gérard FILOCHE



7, avenue Emile Zola
17200 ROYAN
☎ 05 46 39 35 23
☎ 06 81 25 90 62
✉ filoche.g@wanadoo.fr

LIMOUSIN 011

19 23 87

Jean-Marie

CLEDAT



6, rue Platon
87000 LLIMOGES
☎ 06 11 81 41 52
✉ Jean-marie.cledat@orange.fr

ALSACE 001

67 68

Daniel SIMONI



81, RTE de Ste Blaise
La Roche
67420 PLAINE
☎ 03 88 47 20 51
☎ 06 80 25 45 52
✉ daniel.simoni67@gmail.com

CHAMPAGNE- ARDENNE

008

08 10 51 52

Claude PARADIS



3, rue des mésanges
10440 TORVILLIERES
☎ 03 25 78 40 99
☎ 06 72 87 06 63
✉ claudepara10@yahoo.fr

AQUITAINE 002

24 33 40 47 64

Olivier

BLANCHY



19, avenue Pasteur
33260 LA TESTE DE BUCH
☎ 06 21 76 19 09
✉ Olivier.blanchy@me.com

LANGUEDOC 010

30 34 48

André COMBIER



15, Allée des
Ecoliers
30900 NIMES
☎ 06 07 32 51 53
✉ combierandre@orange.fr

BOURGOGNE- FRANCHE-CONTÉ

21 25 39 58 70 71 89 90

Dominique GALLAND



6, rue de Volnay
21800 CHEVIGNY ST
SAUVEUR
☎ 09 52 89 17 65
☎ 06 80 13 15 74
✉ dgalland2@icloud.com

CENTRE VAL

DE LOIRE 007

18 28 36 37 41

45

Gilbert DIXIMUS



31, rue de Châteaudun
28220 CLOYES LES TROIS RI-
VIERES
☎ 02 37 98 54 25
☎ 06 03 11 30 00
✉ gilbert.diximus@wanadoo.fr

OCCITANIE 015

09 11 12 31

32 46 65 66

81 82

Denis

CASTAGNET



ESTOUBE 32700 LECTOURE
☎ 05 62 68 98 62
☎ 06 08 51 35 78
✉ castade@gmail.com

Auvergne

RHÔNE-ALPES 020

01 03 07 15 26 38 42 43

63 69 73 74

Pascal ROBIN



12, rue Virgile
42100 SAINT ETIENNE
☎ 04 77 37 87 12
☎ 06 80 59 44 29
✉ pascal.robin.1088@orange.fr

TERRES DU SUD 014

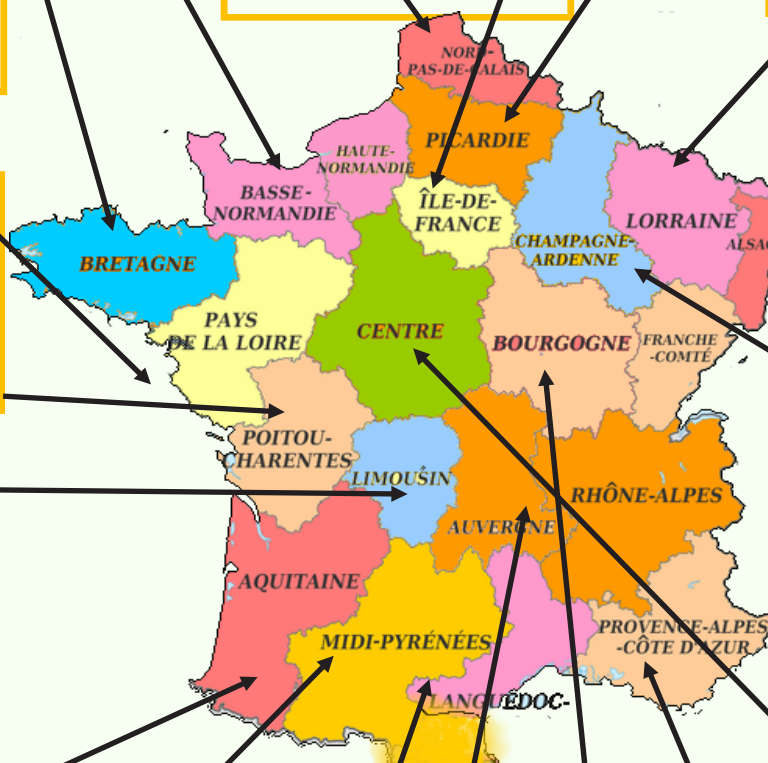
04 05 06 13 20

83 84 97 98 99

Yves RICHARD



56, Impasse des
Lauriers Saucés
83520 ROQUEBRUNE
S/ ARGENS
☎ 04 98 11 11 79
☎ 06 84 75 85 88
✉ yves.richard83520@gmail.com



Répertoire des Présidents d'Amicales de **Compagnies**

adhérentes à aréa sénior

ACR ABEILLE

104



Président
Jean-Pierre MORIN
9, Chemin de la Chanelle
Le Chauffour
63500 ORBEIL
☎ 04 73 89 02 31 ☎ 06 68 27 68 06
✉ morinjean-pierre@orange.fr

SYAM Sénior

105



Présidente
Marie-Pierre BARBET
26 ter, rue de l'Espérance
94000 CRETEIL
☎ 06 08 97 52 64
✉ mapi.barbet@orange.fr

AGAR-AZUR—Cie AZUR Assurances

106



Présidente
Bernadette DEMANGE
17, rue Jacques Prévert
94880 NOISEAU
☎ 01 45 9 0 06 72 ☎ 06 16 47 02 56
✉ br.demange@gmail.com

AACRG – Cie GÉNÉRALI

107



Président
Thierry SEVOZ
Résidence Les Katikias—71, Chemin de l'Escouche
83150 BANDOL
☎ 06 88 96 80 40
✉ sevozthierry@gmail.com

AGAREGAN - Cie GAN

108



Président
Dominique GALLAND
6, rue de Volnay
21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
☎ 09 52 89 17 65 ☎ 06 80 13 15 74
✉ dgalland2@icloud.com

SAGAMM-Senior - Cie MMA

109



Président
Jean Philippe MARTIN
6, allée des roitelets
44250 SAINT BREVIN LES PINS
☎ 06 24 30 15 47
✉ jeanphilippe.martin44@gmail.com

MUTUELLE DE POITIERS - Cie Mut.de Poitiers

110



Président
Marcel RETAILLEAU
477, rue des Embruns
85440 TALMONT SAINT HILAIRE
☎ 02 51 20 34 69 ☎ 06 08 21 50 89
✉ retailleau_marcel@orange.fr

REUNIR SENIOR - Cie THELEM

111



Président
Louis Marie RICHARD
15 bis, rue des Epinettes
85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE
☎ 06 25 06 67 13
✉ louismarie.richard@gmail.com

SWISS AGA SENIOR

112



Président
Yves MAITRE
105, rue de la Prévôté
78955 CARRIERES SUR POISSY
☎ 01 39 70 53 89 ☎ 06 09 83 82 66
✉ ymaitre78@gmail.com

MAG3 Senior - Cie ALLIANZ Gpe

116



Président
Jean-Bernard NOBIRON
Le Port Mulon
1, rue des Brosses
44390 NORT sur ERDRE
☎ 06 77 60 76 17
✉ jb.nobiron@gmail.com

CONVERGENCES Seniors - Cie AREAS

117



Président
Jean-Pierre MARNIQUET
112, Boulevard du Maréchal Juin
78200 MANTES LA JOLIE
☎ 06 07 21 8351
✉ jeanpierrearniquet@gmail.com

REUSSIR SENIOR - Cie AXA

118



Président
Bernard BROSSARD
4 rue de L'Angelot
77470 TRILPORT
☎ 01 64 35 97 44 ☎ 06 08 64 78 51
✉ bernard.brossard@wanadoo.fr

ÉLUS agéa sénior à CAVAMAC

TITULAIRES

SUPPLEANTS



Marie-Odile CORMIER
5, rue des Boulaies
58320 GERMINY SUR LOIRE
☎ 0386 68 87 08 ☎ 06 83 88 44 54
✉ Marie-odile.cormier@orange.fr



Pascal ROBIN
12, rue de Virgile
42100 SAINT ETIENNE
☎ 04 77 37 87 12 ☎ 06 80 59 44 29
✉ pascal.robin1088@orangr.fr



Jean-Luc BONNEFOI
499 c, Av. de la Grande Rimade
06270 VILLENEUVE LOUBET
☎ 06 12 42 37 61
✉ bonnefoi36@gmail.com



Philip CARREAU
Le moulin d'Este
24, traverse St Pierre
13100 AIX EN PROVENCE
☎ 06 27 88 27 42
✉ philip.carreau@gmail.com



Georges BELAT
6, rue du Bloc
02250 MARLE
☎ 03 23 20 07 34 ☎ 06 85 84 87 47
✉ george.belat@orange.fr



Bernard PACAUD
2, rue Picasso - chez Barré
17770 ECOYEUX
☎ 05 46 92 06 56 ☎ 06 81 32 35 15
✉ bpacaud17@gmail.com

REPRÉSENTANTS agéa sénior à PRAGA



Jacques CESSAT
56, rue du Gué Giraud
87200 SAINT JUNIEN
☎ 05 55 02 90 39 ☎ 06 12 04 51 33
✉ jacquesscessat@aol.com



André COMBIER
15, Allée des Ecoliers
30900 NIMES
☎ 06 07 32 51 53
✉ combierandre@orange.fr



Pascal ROBIN
12, rue Virgile
42100 SAINT ETIENNE
☎ 04 77 37 87 12 ☎ 06 80 59 44 29
✉ pascal.robin.1088@orange.fr



Philip CARREAU
Le moulin d'Este
24, traverse St Pierre
13100 AIX EN PROVENCE
☎ 06 27 88 27 42
✉ philip.carreau@gmail.com



Eric FROMAIN
20 rue du President Paul Kruger
69008 LYON
☎ 06 77 50 04 50
✉ fromaineric@gmail.com



Jean -François MONTJEAN
17 rue des Rosiers - Cran Gevrier
74960 ANNECY
☎ 06 03 29 78 60
✉ jf.montjean@gmail.com

REPRÉSENTANTS agéa sénior à la CNRPL



André COMBIER
15, Allée des Ecoliers
30900 NIMES
☎ 06 07 32 51 53
✉ combierandre@orange.fr

Président du Conseil d'Administration



Jean-Pierre CHATELLIER
34 bis, La Bigotière
44690 MAISDON S/ SEVRE
☎ 02 40 54 52 68
☎ 0777 37 07 66
✉ jp.chatellier@wanadoo.fr



Jacques BIGOT
11, rue de Pont du Jour
86200 LOUDUN
☎ 06 08 71 93 00
✉ jacquesbigot@wanadoo.fr
Suppléant
Délégué de la CNRPL auprès de la CFR



Liste des délégués sociaux

NOM	PRENOM	ADRESSE	CD	VILLE	PORTABLE	MAIL
AGEA SENIOR						
BIGOT	JACQUES	11 RUE DU POINT DU JOUR	86200	LOUDUN	06 08 71 93 00	jacquesbigot@wanadoo.fr
BONNEFOI	JEAN-LUC	499 C, AVENUE DE LA GRANGE RIMADE	06270	VILLENEUVE-LOUBET	06 12 42 37 61	bonnefoi36@gmail.com
AMICALES DE REGION						
ALSACE	JENNY	MICHEL	32 RUE DU GENERAL DE GAULLE	68340	RIQUEWHIR	06 09 31 30 56 jenny.michel@wanadoo.fr
AQUITAINE	THOUVIGNON	ERIK	230 CHEMIN DE PETREQUE	40280	BRETAGNE DE MARSAN	06 85 57 12 81 cabinet.thouvignon@wanadoo.fr
AURA (AUVERGNE RHONE-ALPES)	CHOLLEY	REMY	67 ROUTE DE BAS BORESSÉ	26420	BEAUSEMBLANT	06 61 83 98 35 remy.cholley@hotmail.fr
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	GALLAND	DOMINIQUE	6 RUE DE VOLNAY	21800	CHEVIGNY ST SAUVEUR	06 80 13 15 74 dgalland2@icloud.com
BRETAGNE	TOMBETTE	YVES	3 TER RUE DU PORTUAIS	22430	ERQUY	06 72 70 26 86 tombette.yves@gmail.com
CENTRE	LELUC	BRUNO	LES BONDIS	37320	LOUANS	06 07 24 87 30 bcluc@orange.fr
CHAMPAGNE ARDENNES	PARADIS	CLAUDE	3 RUE DES MESANGES	10440	TORVILLIERES	06 72 87 06 63 claudelara10@yahoo.fr
ILE DE FRANCE	LEMIRE	JEAN-MARIE	RESIDENCE CAROLINE 27 RUE DES CHAMPS - APPT D21	76190	YVETOT	06 77 50 52 73 manjarimelire@gmail.com
LANGUEDOC	PIRRA	GABRIEL	16 RUE DES AMANDIERS	34540	BALARUC LES BAINS	06 11 55 01 35 pirra.gabriel@gmail.com
LIMOUSIN	CESSAT	JACQUES	56 RUE DU GUE GIRAUD	87200	ST JUNIEN	06 12 04 51 33 jacquessessat@aol.com
	GRAND	BERNARD	MOULIN DE BRAMAUD	87570	RILHAC RANCON	06 19 07 80 19 bernard.grand.1@cegetel.net
LORRAINE	COLLOT	BERNARD	14 RUE DE LA CHAPELLE ST JEAN	55200	EUVILLE	06 82 41 32 07 bernardcollot@wanadoo.fr
NORD PAS DE CALAIS	DEFOOR	LIONEL	72 RUE DES BOUVREUILS	59390	LYS LEZ LANNOY	06 13 22 12 44 lionel.defoor@wanadoo.fr
NORMANDIE	MARTIN	JEAN-MARIE	14 PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS	76430	ST ROMAIN DE COLBOSC	06 07 78 13 77 76martin.jeanmarie@gmail.com
PAYS DE LOIRE	NOBIRON	JEAN-BERNARD	LE PORT MULON 1 RUE DES BROSSES	44390	NORT SUR ERDRE	06 77 60 76 17 jb.nobiron@gmail.com
PICARDIE	BELAT	GEORGES	6 RUE DU BLOC	02250	MARLE	06 85 84 87 47 george.belat@orange.fr
POITOU CHARENTES	PACAUD	BERNARD	2 RUE PICASSO	17770	ECOYEUX	06 81 32 35 15 bpacaud17@gmail.com
OCCITANIE	SACAZE	THIERRY	26 AVENUE GEORGES CLEMENTEAU	31130	BALMA	06 70 07 10 57 thierry.sacaze@gmail.com
TERRES DU SUD (MEDITERRANÉE PACA)	GRAPPE	JOSEPH	VILLA 1 - 558 CHEMIN DU TERME	83440	TOURRETTES	06 61 56 00 33 jgrappe@gmail.com
AMICALES DE COMPAGNIE						
AGAR AZUR	DEMANGE	BERNADETTE	12 RUE JACQUES PREVERT	94880	NOISEAU	06 14 47 02 56 br.demange@gmail.com
AACRG	COLLOT	BERNARD	14 RUE DE LA CHAPELLE ST JEAN	55200	EUVILLE	06 82 41 32 07 bernardcollot@wanadoo.fr
AGAREGAN	COMBIER	ANDRE	15 ALLEE DES ECOLIERS	30900	NIMES	06 07 32 51 53 combiandre@orange.fr
ACRAVIVA	TOURNEMINE	PASCAL	75 RUE DE LA COLLINE	54000	NANCY	06 84 08 56 27 pascal.tournechine@gmail.com
CONVERGENCE SENIORS	THUILLIER	JEAN-FRANCOIS	11 RUE DES CHAMPS MERLIN	51120	SEZANNE	06 82 49 31 55 jeanfrancois.thuillier@wanadoo.fr
LA MEDICALE DE FRANCE	BUFFAGNI	JEAN-PIERRE	1 BOULEVARD PHILIPPE DASTE	17480	CHÂTEAU D OLERON	06 86 96 50 10 jpbuffagni@yahoo.fr
REUSSIR SENIOR	CHRETIENNE	JOEL	14 RUE DE LA PORTETTE	34120	CAZOULS D HERAULT	06 09 38 90 03 ojchretienne@gmail.com
REUNIR SENIOR	NOBIRON	JEAN-BERNARD	LE PORT MULON 1 RUE DES BROSSES	44390	NORT SUR ERDRE	06 77 60 76 17 jb.nobiron@gmail.com
MAG3 SENIORS	NOBIRON	JEAN-BERNARD	LE PORT MULON 1 RUE DES BROSSES	44390	NORT SUR ERDRE	06 77 60 76 17 jb.nobiron@gmail.com
	TOUZET	ISABELLE	1 RUE JEAN MOULIN	15200	MAURIAC	06 83 34 48 54 touzet.isa58@gmail.com
MUTUELLES DE POITIERS	RETAILLEAU	MARCEL	477 RUE DES EMBRUNS	85440	TALMONT SAINT HILAIRE	06 08 21 50 89 retailleau_marcel@orange.fr
SWISS AGA	FERNANDES	GRAZYNA	11 RUE DE L'ARRIVÉE	95880	ENGHIEN LES BAINS	06 73 47 94 20 grazkafernandes@gmail.com
SAGAMM SENIOR	CESSAT	JACQUES	56 RUE DU GUE GIRAUD	87200	ST JUNIEN	06 12 04 51 33 jacquessessat@aol.com
	MARTIN	JEAN-MARIE	14 PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS	76430	ST ROMAIN DE COLBOSC	06 07 78 13 77 76martin.jeanmarie@gmail.com

BON DE COMMANDE

VALABLE DU 1^{ER} JANVIER 2025 AU 31 DECEMBRE 2025

Bouteilles	Tarif €TTC Par bouteille	Prix €TTC AGEA SENIOR	Soit un prix Par carton	Nb de CARTONS	Total TTC
Cordon Bleu Brut - 75cl (carton de 6)	45.00	32.25€	193.50€ TTC		
Cordon Bleu Brut - 37,5cl (carton de 12)	24.00	17.00€	204.00€ TTC		
Cordon Bleu Brut - 150cl (carton de 3)	99.00	66.00€	198.00€ TTC		
Cordon Bleu Demi Sec - 75cl (carton de 6)	45.00	32.25€	193.50€ TTC		
Cordon Bleu Rosé - 75cl (carton de 6)	53.00	40.00€	240.00€ TTC		
Princes Blanc de Blancs - 75cl (carton de 6)	80.00	61.50€	369.00€ TTC		

Nom :

Adresse

.....

CP: Ville :

Tél. :

Mail :

Franco de port à partir de 600€TTC
par adresse. Participation aux frais
de port de 24€TTC pour toute
commande inférieure.

Paie ment avant expédition de la
marchandise.

TOTAL €TTC

☐ Chèque joint à l'ordre de CHAMPAGNE DE VENOGÉ ou ☐ Demande de lien pour paiement sécurisé par carte bancaire*

BON DE COMMANDE à adresser à : **CHAMPAGNE DE VENOGÉ**

À renvoyer : 33 avenue de Champagne - 51200 EPERNAY

Ou par mail: adv@champagnedevenoge.com



* Un lien de paiement sécurisé vous sera envoyé par email à réception du bon de commande

AVANTAGES AGEA SENIOR 2025



Noblesse oblige

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.